

Evaluation conjointe des besoins en matière d'Education et Protection de l'enfance République Centrafricaine 2023



Remerciements

Cette évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation et de Protection de l'enfant (« Joint Education Needs Assessment », « JENA ») a été produite dans le cadre d'une initiative du Cluster Education Global et du Domaine de responsabilité Global pour la protection de l'enfance, avec le soutien généreux du Bureau de l'aide humanitaire de l'USAID afin de renforcer la collaboration en matière d'éducation en situation d'urgence et de protection de l'enfance. Cette initiative vise à améliorer la disponibilité des données et des preuves pour soutenir la planification stratégique, la réponse et la préparation au niveau national pour les acteurs de l'éducation en situation d'urgence (EiE) et de la protection de l'enfance (CP). Il s'agit d'un point essentiel car les interventions d'éducation en situation d'urgence contribuent aux résultats en matière de protection en donnant accès à des services vitaux par l'intermédiaire des écoles et des espaces d'apprentissage (alimentation scolaire, nutrition, santé, santé mentale et services psychosociaux). La salle de classe est également un espace important pour transmettre des messages vitaux, sensibiliser et promouvoir des changements de comportement. En outre, les salles de classe et les lieux d'apprentissage offrent un espace pour identifier les besoins de protection et atténuer les risques. Ce JENA s'efforce de mieux illustrer les besoins interdépendants des enfants en matière d'éducation et de protection afin de permettre une compréhension plus globale de leurs priorités et préoccupations. Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez le site : <https://www.educationcluster.net/>. À ce jour, cinq évaluations conjointes des besoins ont été réalisées : [Burkina Faso, République centrafricaine, Myanmar, Niger et Pakistan](#).

Cette évaluation, conduite dans une démarche hautement participative, a bénéficié du soutien généreux d'Education Cannot Wait (ECW) au niveau du pays et du soutien technique de l'ONG REACH et de l'accompagnement effectif des partenaires suivants : Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED), Association des Femmes Evangéliques de Bossangoa (AFEB), Association des Humanitaires pour le Développement (AHD), All For Peace and Dignity (APADE), Cooperazione Internazionale (COOPI), Enseignement Catholique (ECAC), Emergency Development Network (EDEN), EPHPHATA, ESPERANCE (ESP), Finn Church Aid (FCA), FNOHD, HEMLE, IEDA Relief, International Rescue Committee (IRC), Service Jésuite aux Réfugiés (JRS), Norwegian Refugee Council (NRC), Organisation pour la Promotion des Initiatives de Développement (OPID), Plan International, Soutien et Action pour le Développement de l'Afrique (SAD-AFRICA), Solidarité pour la Paix et le Développement Intégré (SOPADI), Plan International (PLAN), AGIR VITE, UNICEF, Ministère de l'Éducation nationale, Ministre de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant et leurs services déconcentrés des 15 Préfécures ciblées ont énormément contribué à l'atteinte des objectifs assignés à cette évaluation.

Le présent document étant la résultante des efforts conjugués par de nombreux acteurs, nous voudrions traduire toute notre gratitude à tous ceux qui ont fait de ce projet une réalité grâce à leurs investissements personnels. Ce travail collectif, à n'en point douter, contribuera énormément à combler les lacunes d'informations qui affectent parfois la conception des programmes susceptibles de répondre efficacement aux besoins réels des enfants. En espérant que tout utilisateur puisse trouver en ce rapport un précieux outil de planification basée sur les évidences, nous vous souhaitons pleins succès dans vos efforts quotidiens.

Signature du Ministre en charge de l'éducation
05 DEC 2023
UNICEF/UNI452090/LeMoyné

Pr. ABOUSSAKA MOUKADMS-KOURE

Table des matières

Remerciements	1
Acronymes	3
Principaux résultats.....	4
1 Introduction.....	7
2 Méthodologie	9
2.1 Données secondaires	9
2.2 Stratégie d'échantillonnage.....	10
2.3 Collecte de données et analyse	15
2.4 Défis et restrictions.....	16
2.5 Recommandations méthodologiques pour les prochaines évaluations.....	16
3 Résultats	17
3.1 Aperçu général des Sous-Préfectures ciblées par l'évaluation conjointe	17
3.2 Égalité d'accès et d'apprentissage	18
3.3 Coût d'accès, installation et services.....	29
3.4 Personnel enseignant.....	32
3.5 Risques en matière de protection de l'enfance.....	36
4 Recommendations.....	43
Au Ministère de l'Éducation et à l'Entité chargée de la Protection de l'Enfance Connexe...	43
Aux équipes du Cluster Education et CPAoR	44
Aux membres du Cluster Education et CPAoR.....	45
Annexes.....	47

Acronymes

ACTED	Agency for Technical Cooperation and Development
AFEB	Association des femmes Evangéliques de Bossangoa
APADE	All For Peace and dignity
APE	Association des Parents d'Elèves
COOOPI	Cooperazione Internazionale
CPAoR	Child Protection Area of Responsibility
DGESP	Direction Générale des Etudes, Statistiques
ECAC	Enseignement Catholique
EDI	Enfants déplacé interne
EDEN	Emergency Development Network
F1	Fondamental 1
F2	Fondamental 2
FCA	Finn church Aid
GEC	Global Education Cluster
IC	Informateur clé
IEDA	Personne déplacée interne
JENA	Joint Education Needs Assessment
JRS	Jesuit Refugee service
NRC	Conseil Norvégien pour les Réfugiés
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
RCA	République centrafricaine
RDS	Revue des Données Secondaires
RECOPE	Réseau Communautaire de Protection de l'Enfance
SADAFRICA	Soutien et Action pour le Développement de l'Afrique
SN-ESU	Secrétariat National pour l'Education en Situation d'urgence
SSA/P	Stratégie de Scolarisation Accélérée Passerelle
USAID	U.S. Agency for International Development
WASH	Eau, Hygiène et Assainissement

Principaux résultats

D'après l'aperçu des besoins humanitaires 2023, près d'un quart de la population centrafricaine vit en dessous du seuil de pauvreté, dans un pays où des taux de mortalité maternelle et infantile alarmants coexistent avec un taux élevé d'analphabétisme et de mariages d'enfants.¹ Alors que le pays commençait à se relever lentement des répercussions de la COVID-19, les conséquences du conflit en Ukraine ont exacerbé les défis auxquels une population déjà épuisée par des conflits armés récurrents et de graves violations des droits de l'homme était confrontée au quotidien.

Cette évaluation conjointe avait pour objectif d'améliorer la compréhension commune de l'impact de la crise sur les besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance, permettant (i) la priorisation des zones géographiques d'intervention et la (ii) production de recommandations pour des stratégies et décisions opérationnelles informées. Elle ciblait 67 communes réparties au sein de 39 Sous-Préfectures aux niveaux de sévérité des besoins en matière d'éducation élevés.² La collecte de données s'est déroulée du 9 mai au 27 juin et coïncidait avec la fin de l'année scolaire. La période d'intérêt portait donc sur l'année scolaire 2022-2023.

L'évaluation a suivi une approche méthodologique mixte, c'est-à-dire combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Les enquêtes écoles ont été effectuées par le biais d'entretiens avec le personnel éducatif (265 écoles enquêtées/entretiens). L'échantillonnage a été effectué sur une base de données consolidée des écoles du pays, provenant de la Direction Générale des Etudes, des Statistiques, et de la Planification (DGESP). Pour garantir des résultats représentatifs à un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5% à l'échelle de l'ensemble de la zone couverte, la taille minimum d'échantillon requis était de 247 écoles/établissements. Grace aux capacités du Cluster, un tampon de 18 établissements a été ajouté, pour un échantillon final de 265 établissements. Le nombre d'écoles à enquêter dans chaque sous-préfecture a été pondéré par le nombre total d'écoles répondant aux critères initialement établis, afin d'obtenir les résultats les plus représentatifs possibles. 39 membres des autorités éducatives et 67 acteurs communautaires ont également été interrogés pour capturer la situation au niveau des Communes où les écoles étaient situées. 36 groupes de discussions avec des enfants âgés entre 9-12 ans (12), 13-15 ans (12) et 14-17 ans (12) ont également été organisés (pour un total de 278 enfants consultés).

Egalité d'accès et d'apprentissage

Le nombre moyen d'enfants inscrits dans les écoles enquêtées variait d'un niveau scolaire à l'autre. En particulier, il y avait davantage d'élèves inscrits au niveau secondaire, ce qui s'explique par le fait qu'il existe moins d'écoles de ce niveau par rapport aux écoles primaires. De plus, on constate un déséquilibre d'accès à l'éducation en faveur des garçons dès le Fondamental 1. Cette inégalité s'aggrave au niveau du Fondamental 2, où l'écart entre le nombre moyen de filles et de garçons inscrits devient beaucoup plus important. Cela suscite des inquiétudes quant à l'équité dans l'accès à l'éducation, en particulier à partir du secondaire.

La plupart des écoles accueillaient des élèves déplacés (160/265) et retournés (178/265). La plupart de ces élèves ont rencontré des difficultés d'inscription en raison des frais d'inscriptions et de

¹ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022.

² Ibid.

l'absence de documents administratifs. Environ la moitié des IC dans ces écoles ont observé des problèmes de comportement et de concentration chez ces élèves déplacés, tant chez les garçons que chez les filles.

Dans l'optique d'encourager les parents à scolariser leurs enfants, les IC acteurs communautaires ont fait les recommandations suivantes :

- Organisation des sessions de sensibilisation à l'importance de l'école
- Mise en place de cantine scolaire
- Dons de matériels scolaires
- Appui financier pour aider les parents à scolariser leurs enfants
- Équipement /réhabilitation les écoles

En moyenne, le pourcentage d'enfants inscrits lors de l'année scolaire 2022-2023 et ayant cessé de fréquenter l'école en cours d'année était de 11 % pour les filles et de 10 % pour les garçons. Les contraintes financières, la grossesse et le mariage étaient les trois raisons d'abandon scolaire (au cours de l'année) les plus fréquemment rapportés par les IC personnel éducatif. Selon les IC acteurs communautaires, lorsque les ménages n'avaient pas les moyens financiers d'envoyer tous leurs enfants à l'école, les filles, notamment celles âgées de 13 à 17 ans, étaient les plus susceptibles de ne pas accéder à l'éducation. Les consultations avec les enfants révèlent des résultats similaires : le mariage, et manque d'argent/pauvreté sont les raisons les plus citées par les filles comme les garçons, et les filles sont les plus affectées par ces raisons. Seulement 28% des IC autorités éducatives ont mis en place des mesures pour prévenir le décrochage scolaire, telles que des campagnes de sensibilisation et des cantines scolaires, et seules 38% ont pris des mesures spécifiques pour réduire le décrochage des filles. Ces mesures étaient souvent limitées à des activités de sensibilisation et à la distribution de kits de dignité.

La plupart des écoles (225/265) accueillent des enfants en situation de handicap,³ avec en moyenne 5 filles et 6 garçons par école, soit environ 2 % des inscriptions totales. Les handicaps physiques⁴ sont les plus communément rapportés (83%). Cependant, les infrastructures scolaires sont souvent inaccessibles pour ces enfants, avec des taux d'accessibilité faibles (26 % pour les lave-mains, 48 % pour les toilettes, 51 % pour les salles de classe et 56 % pour les espaces récréatifs). Seules 28 % des écoles ont pris des mesures pour intégrer les enfants handicapés, principalement par le biais de sessions de sensibilisation (53 %) et de soutien scolaire additionnel (34 %), mais moins d'installations physiques comme des rampes d'accès (17 %).

Coût d'accès, installation et services

Les résultats WASH révèlent une préoccupation majeure quant à l'accessibilité et à la disponibilité des installations sanitaires dans les écoles. Alors que les standards Sphere recommandent 1 porte de latrine pour 30 filles et une porte pour 60 garçons, le ratio latrines/élèves moyen était d'une latrine pour 152 élèves au Fondamental 1 et une pour 228 élèves au Fondamental 2. De plus, il n'y avait pas de séparation entre les latrines pour les filles et les garçons dans 59% des écoles, diminuant ainsi l'accès aux infrastructures pour les filles du fait du manque d'intimité et créant un risque potentiel

³ La définition du handicap englobait à la fois les handicaps physiques, visuels, auditifs et intellectuels. Les pourcentages présentés peuvent être influencés par la compréhension subjective de la question du handicap par les participants.

⁴ Il est important de noter que ces résultats peuvent être biaisés en faveur des handicaps physiques en raison de leur plus grande visibilité, tandis que d'autres types de handicaps pourraient être moins fréquemment signalés en raison d'un manque de diagnostic ou de sensibilisation.

de Violence Basée sur le Genre (VBG). Par ailleurs, seules 4% des écoles disposent d'installations adéquates pour la gestion de l'hygiène menstruelle des filles, comprenant eau, savon et espace privé. Plus de la moitié des filles manquent l'école pendant leurs règles en raison du manque d'eau (65%) et de l'absence d'intimité dans les toilettes (48%). L'impact de cette situation dépasse le domaine de la santé et de l'hygiène. Il remet en question l'accès équitable à l'éducation pour les filles, compromettant la régularité de leur présence en classe.

Conditions d'apprentissage et de travail

Dans les Sous-Préfectures enquêtées, 67% des IC autorités éducatives ont rapporté qu'au moins une école était fermée au moment de la collecte de données. La principale raison des fermetures était le manque d'enseignants (cité par 81% des IC autorités éducatives). Les enquêtes écoles ont confirmé cette pénurie, avec des ratios élèves-enseignants largement supérieurs au standard national (1:65) dans 78% des écoles du niveau Fondamental 1 et 57% du niveau Fondamental 2. De plus, le pourcentage de maîtres-parents représentait 68% du personnel enseignant. Les maîtres-parents sont des membres de la communauté utilisés pour combler le déficit d'enseignants dans les écoles. Selon les IC autorités éducatives, alors que le nombre d'enseignants titulaires a diminué dans plus de la moitié (51%) des sous-préfectures, le nombre de maîtres-parents a augmenté dans une proportion similaire (56%) dans ces zones. Cependant, la plupart des maîtres-parents n'ont ni reçu de formation adéquate, ni les qualifications nécessaires pour enseigner. Ils font face à des difficultés économiques importantes : en effet, les maîtres-parents touchent un salaire de manière régulièrement dans 37% des écoles seulement, sont majoritairement pris en charge par les parents d'élèves, et touchent environ 17 516 CFA (28 USD), soit cinq fois moins que les enseignants titulaires.

Risques en matière de protection de l'enfance

Tous statuts de scolarisation et sexe⁵ confondus, le mariage d'enfants était le premier risque rapporté pour les enfants par les IC acteurs communautaires. Ce risque affectait particulièrement les filles, tous statuts de scolarisation confondus, et ce dès l'âge de 12 ans. Il convient de noter que les risques liés au mariage des enfants, mais aussi au travail et au recrutement/utilisation des enfants par les groupes et forces armés, étaient relativement moins mentionnés pour les enfants scolarisés, laissant suggérer que l'accès à l'éducation diminue les risques de protection de l'enfance.

Les deux autres risques les plus fréquemment évoqués par les IC acteurs communautaires pour les enfants scolarisés étaient la violence verbale ou physique, et les viols ou autres violence sexuelles. De plus, environ 17% du personnel éducatif a rapporté d'incidents impliquant des filles au sein de l'école, avec des agressions physiques (63%) et des agressions sexuelles par des adultes (20%) fréquemment mentionnés. Lors d'un groupe de discussion avec des adolescentes déscolarisés, une jeune fille explique qu' « au niveau de l'école parfois on demande aux filles de faveur sexuelle en contrepartie de l'admission en classe supérieure. Parfois même votre propre parent vous jette dans les bras d'un homme sans votre consentement juste parce que la personne en question leur a donné de l'argent, des nourritures ou boissons et en compensation de sa dépense, il dit à la famille que c'est toi qu'il veut en retour ».

Les IC acteurs communautaires dans 66% des communes enquêtées ont mentionné avoir entendu parler de cas d'enfants disparus ou de parents ayant perdu leurs enfants les trois derniers mois

⁵ La question a été posée aux informateurs clés acteurs communautaires pour tous les enfants, sans distinction de sexe. La première question visait à identifier le principal risque de protection pour les enfants, tandis que les deuxième et troisième questions cherchaient à déterminer le sexe et l'âge des enfants les plus touchés par ce risque préalablement identifié.

précédant la collecte. Les IC acteurs communautaires dans 45% des communes ont affirmé qu'il existait des enfants non-accompagnés et séparés dans leurs localités. Les principales causes de séparation identifiées étaient le fait d'être orphelin (80%), le décès des parents lors des attaques (49%), et le déplacement (40%). Lorsqu'interrogés sur les enfants les plus vulnérables à besoin d'assistance parmi les enfants non-accompagnés et séparés, les IC acteurs communautaires ont identifié les enfants non-scolarisés comme ceux ayant le plus besoin d'assistance (91%), suivi des enfants à handicap et ceux pris en charge par des personnes âgées (respectivement 67% et 48%).

Les IC acteurs communautaires dans 18% (12/67) des communes ont rapporté avoir eu connaissance d'épisodes de recrutement des enfants par les forces et groupes armés à proximité ou au sein de la localité au cours des six derniers mois. Ces mêmes informateurs clés dans un quart des communes ont noté avoir vu des enfants en compagnie des forces et groupes armés à proximité ou au sein de leur localité. De plus, 74% des adolescents non-scolarisés interrogés confirment que les enfants dans leur localité fréquentent des lieux avec des hommes armés. Ils citent notamment les aérodromes, les bases Minusca, les bases Forces Armées Centrafricaines (FACA), et les barrières d'entrée/sortie de la ville. 39% des adolescents ont exprimé qu'il y a des lieux dans le village où les enfants sont plus à risque d'être recrutés par les groupes armés. Parmi ces lieux : les chantiers de diamants, les bases militaires, les sites des PDI, les promenades, les déplacements vers la rivière, les chemins menant aux champs, les écoles, les points d'eau, les points de contrôle des groupes armés, les gendarmeries et les postes de police. Selon les IC acteurs communautaires, les enfants qui sont habituellement recrutés/utilisés par les forces et groupes armés sont le plus souvent des garçons âgés de plus de 10 ans. Comme solution pour prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés, les adolescents, filles comme garçons, n'ont pas manqué d'idées à proposer. Ainsi, la scolarisation, la formation professionnelle, et la sensibilisation sur les risques ont été les plus citées. Les participants insistent sur l'importance de la scolarisation, la mise à disposition de cours d'éducation accélérés et la distribution de kits scolaires et de dignité.

L'évaluation révèle un accès limité aux services de protection dans les écoles et les communes. Seulement environ la moitié des communes ont des mécanismes de protection communautaire, et les services de soutien psycho-social sont rares, avec seulement 10 % des écoles offrant ce service aux enseignants et 8 % aux élèves. Les changements de comportement chez les enfants déplacés et retournés sont fréquemment observés, soulignant l'urgence d'améliorer l'accès aux services de soutien psycho-social et aux mécanismes de protection.

1 Introduction

Une décennie après la crise militaro-politique de 2013 ayant conduit au renversement du pouvoir en place, la République centrafricaine (RCA) n'a pas encore bénéficié des dividendes de la paix et d'un développement durable.⁶ Les conséquences dévastatrices de ces crises se reflètent dans la vie quotidienne des citoyens, où la pauvreté, la mortalité maternelle et infantile, l'analphabétisme et les mariages d'enfants demeurent des problèmes préoccupants.

Les années récentes ont été marquées par des crises post-électorales en 2021, affectant gravement le système éducatif du pays. Les écoles ont été occupées et inaccessibles en raison des combats,

⁶ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022.

impactant la scolarisation des enfants. Bien que la situation se soit améliorée progressivement en 2022, avec le retour de la paix dans certaines villes, les groupes armés se sont concentrés dans les zones reculées, perturbant le fonctionnement des écoles. En 2023, le pays continue de faire face à des défis structurels majeurs en matière d'infrastructures éducatives, de ressources pédagogiques et de personnel enseignant qualifié, en particulier dans les régions les plus touchées par les crises.

Les jeunes filles de moins de 18 ans, déjà confrontées à des inégalités de genre, sont particulièrement vulnérables aux mariages d'enfants. La crise a exacerbé cette situation, avec un pourcentage alarmant de jeunes filles mariées avant l'âge de 15 ans.⁷ La déscolarisation est étroitement liée à ce problème, car les filles mariées avant 18 ans ont moins de chances d'être alphabétisées.

En 2023, la RCA fait face à une crise humanitaire croissante, avec un nombre important d'enfants déplacés, retournés et vulnérables ayant un besoin urgent d'éducation. D'après l'aperçu des besoins humanitaires 2023, le nombre d'enfants dans le besoin en termes d'éducation s'élève à 1 422 317 (725 382 filles et 696 935 garçons) et le nombre d'enfant en besoins Humanitaire de Protection s'élève 1 112 750 (dont 567 502 filles).⁸ De plus, de nombreuses écoles restent non fonctionnelles, et le système éducatif est fragilisé par un pourcentage élevé d'enseignants et maitres-parents non qualifiés. Les enfants non scolarisés sont davantage exposés à des risques graves, y compris la violence sexuelle, le recrutement et l'utilisation par des groupes armés et les mariages d'enfants.⁹

La crise sanitaire de la COVID-19 a également eu un impact dévastateur sur l'éducation en RCA, entraînant la fermeture prolongée des écoles et une baisse du niveau des élèves. Selon le cluster éducation, on estime que 1,4 million d'élèves ont été touchés par la fermeture de l'école au courant de l'année 2020-2021.¹⁰ Certains d'entre eux n'ont jamais repris l'école, ajoutant des difficultés supplémentaires au secteur de l'éducation déjà affaibli notamment par l'insuffisance d'enseignants qualifiés et d'infrastructures scolaires. Des analyses effectuées à Bangui ont montré une augmentation des violences sexuelles contre les enfants pendant la fermeture des écoles durant cette période de Covid-19.

De plus, l'insécurité alimentaire exacerbe la vulnérabilité des enfants en RCA. En effet, l'accès à la nourriture et la disponibilité d'un large éventail d'aliments apportant les nutriments nécessaires au bien-être physique sont fortement limités par des décennies de conflit, le manque de services sociaux de base, et exacerbés par la pauvreté. Selon les derniers résultats du Cadre intégré de classification des phases de la sécurité alimentaire (IPC) de septembre 2023, la situation d'insécurité alimentaire aiguë reste relativement stable, mais préoccupante pour la période septembre 2023 à mars 2024, avec 33% de la population analysée classée en situation de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC).¹¹ Pour faire face à la faim, les familles sont souvent contraintes de prendre des décisions difficiles, telles que le mariage des enfants en échange de ressources alimentaires, affectant ainsi leur bien-être, leur santé et leur avenir.

Pour répondre à ces défis, le plan de réponse humanitaire 2023 de la RCA visait à fournir une éducation de qualité aux enfants affectés, en mettant l'accent sur les zones les plus touchées.¹² Une

⁷ UNICEF, [La Crise en République Centrafricaine](#), 2018.

⁸ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022.

⁹ Ibid

¹⁰ OCHA, [Faire face à la COVID-19 dans l'une des plus graves crises humanitaires](#), République centrafricaine, 2021.


¹¹ IPC, Analyse de l'insécurité alimentaire aiguë de l'IPC, avril 2023 – mars 2024, 24 mai 2023

¹² OCHA, [Plan de réponse humanitaire 2023](#), République centrafricaine, 2023. OCHA, [Plan de réponse humanitaire 2023](#), République centrafricaine, 2023. OCHA, [Plan de réponse humanitaire 2023](#), République centrafricaine, 2023.

évaluation conjointe de l'éducation en situation d'urgence et de la protection de l'enfance en 2023 était essentielle pour comprendre les besoins actuels, les défis et les opportunités dans un contexte en constante évolution en RCA.

En février 2023, le Cluster Education et le domaine de responsabilité de la Protection de l'enfant en République Centrafricaine ont été sélectionnés dans le cadre du projet « Renforcement de la préparation et des capacités locales par une meilleure évaluation des besoins » du Cluster Education Global et du Domaine de responsabilité Global. L'objectif de l'évaluation mise en place était de mettre lumière les interactions des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance en situation humanitaire, afin d'informer une programmation conjointe.

Chronologie du projet:



Février 2023 : Une formation de quatre jours à distance été organisée par le cluster Education Global (Global Education Cluster, GEC) sur les évaluations des besoins et préparation aux urgences.

-> Sélection du cluster éducation et du Domaine de responsabilité de la protection de l'enfant (Child Protection Area Of Responsibility, CPAoR) en République centrafricaine pour une mission d'appui à une évaluation conjointe des besoins éducation en situation d'urgence et protection de l'enfance.

Avril-mai 2023 : Déploiement d'une experte évaluation des besoins pour soutenir la mise en place de l'évaluation conjointe

Mi-avril – Mi-mai 2023 : Revue des données secondaires conjointe

9 mai – 27 juin 2023 : Collecte de données primaires

Aout 2023 : Atelier conjoint d'analyse des résultats, permettant de formuler de manière conjointe des recommandations sur les activités et approches opérationnelles les plus efficaces, liant les interventions éducatives et protection de l'enfance.

L'objectif général de la collecte de données primaires étant de fournir une compréhension commune de l'impact de la crise sur les besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance, permettant la production de recommandations pour des stratégies et décisions opérationnelles informées.

2 Méthodologie

2.1 Données secondaires

La conception de la recherche a été structurée selon le cadre analytique conjoint de l'éducation en situation d'urgence et de la protection de l'enfance (développé au niveau global), ainsi que par une Revue des Données Secondaires (RDS) des deux secteurs.

En se basant sur les lacunes d'informations identifiées au cours de la RDS, les informations collectées à travers cette évaluation visaient à répondre aux questions de recherche suivantes :

1. Quelles sont les conditions générales d'apprentissage? Quelles sont les capacités d'absorption des écoles dans les zones accessibles accueillant un grand nombre de PDI et/ou des retournés ? A quels défis le système scolaire est-il confronté dans les zones à forts défis sécuritaires ? Les facilités scolaires sont-elles à même de jouer leur rôle de protection ?
Considérant notamment :
 - a. Effectifs, capacités d'accueil et état des infrastructures scolaires ;
 - b. Les conditions générales d'apprentissage ;
 - c. Qualité de l'éducation et formation des enseignants ;
 - d. Disponibilité du matériel didactique et scolaire ;
 - e. Fonctionnalité des écoles ;
 - f. Services disponibles au sein de l'école.
2. Quelles solutions temporaires sont mises en place/peuvent être envisagées pour accueillir les enfants en âge scolaire déplacés et/ou retournés ?
3. Quels sont les facteurs de rejet et d'attraction sur la demande éducation ? Dans quels mesures ces derniers sont-ils différents dans les zones accessibles et celles plus difficiles d'accès ?
4. Quelles sont les zones géographiques où les besoins d'interventions éducation et protection de l'enfance sont les plus importants ? Quelles sont les interventions conjointes éducation-protection de l'enfance les plus appropriées/nécessaires pour répondre à ces besoins ?
5. Quelles sont les barrières d'accès à l'éducation ? Dans quelle mesure ces barrières diffèrent en fonction du groupe de population considéré ? Quelle est la situation des enfants déplacés et séparés ?
6. Quels sont les problèmes clefs de protection auxquels font face les enfants au sein des écoles, sur le chemin de l'école et au sein des communautés ? Quelle est la situation des enfants déplacés et séparés ?
7. A quelles difficultés les enseignants ou les maîtres parents communautaires sont-ils confrontés ?
8. En quoi la situation économique et sécuritaires y compris l'inflation record, la perte des moyens de subsistances et l'insécurité alimentaire impactent les comportements d'adaptation négatifs, les besoins en Éducation et les risques de Protection de l'enfant ?

Sauf indication contraire, les informations récoltées portaient sur l'année scolaire 2022-2023.

2.2 Stratégie d'échantillonnage

L'évaluation ciblait 39 sous-préfectures, qui ont été sélectionnées en se basant sur les critères suivants :

- Sur les 72 sous-préfectures qui constituent la RCA, 51 sous-préfectures ont d'abord été présélectionnées sur la base que des écoles publiques et fonctionnelles, localisables avec points GPS, y était accessibles dans un rayon de 15km autour des axes routiers principaux.
- Les partenaires éducation et protection de l'enfance avaient les capacités d'opérer dans 40 de ces sous-préfectures.
- La sous-préfecture de Bangui a été retirée de la liste puisqu'elle ne répondait pas aux critères de sévérité pour la sélection. La liste cible finale consistait donc de 39 sous-préfectures.
- Les résultats des enquêtes écoles sont donc représentatif de la situation des écoles publiques, primaires et secondaires, localisées au sein de de ces 39 sous-préfectures, dans un rayon de 15km autours des axes routiers principaux.

L'évaluation a suivi une approche méthodologique mixte, c'est-à-dire combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. 265 établissements scolaires ont été enquêtés, via des entretiens avec des membres du personnel éducatif. L'échantillonnage a été effectué sur une base de données consolidée des écoles du pays, provenant de la Direction Générale des Etudes, Statistiques (DGESP). 686 écoles correspondaient aux critères de l'évaluation (écoles formelles publiques fonctionnelles de niveaux fondamental 1 (primaire), et fondamental 2 (secondaire et professionnel et technique), situées à moins de 15km des axes principaux du pays) au sein des 39 sous-préfectures ciblées.

Pour garantir des résultats représentatifs à un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5% à l'échelle de l'ensemble de la zone couverte, la taille minimum d'échantillon requis était de 247 écoles/établissements. Grâce aux capacités du Cluster, un tampon de 18 établissements a été ajouté, pour un échantillon final de 265 établissements. Le nombre d'écoles à enquêter dans chaque sous-préfecture a été pondéré par le nombre total d'écoles dans chaque sous-province répondant aux critères initialement établis, afin d'obtenir les résultats les plus représentatifs possibles. La liste des écoles à enquêter dans chaque sous-préfecture et tirée aléatoirement, a ensuite été partagée avec les partenaires.

Profil des écoles enquêtées et du personnel éducatif interrogé

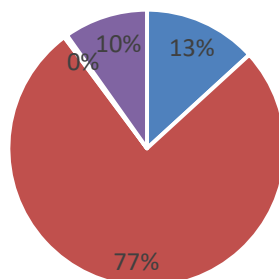
Tableau N°1: Nombre d'établissements scolaires par niveau d'enseignement, ciblés et enquêtés par sous-préfecture.

Sous-préfecture	Nombre d'écoles total répondant aux critères de sélection	Nombre d'écoles à enquêter (F1+F2)	Nombre total d'écoles enquêtées	Nombre total d'écoles F1 répondant aux critères	Nombre d'écoles de niveau F1 à enquêter	Nombre total d'écoles F1 enquêtées	Nombre total d'écoles F2 répondant aux critères	Nombre d'écoles de niveau F2 à enquêter	Nombre total d'écoles F2 enquêtées
Alindao	23	9	8	22	9	8	1	0	0
Baboua	2	1	1	2	1	1	0	0	0
Bambari	34	14	13	31	12	11	3	2	2
Bamingui	14	6	8	13	5	7	1	1	1

Bangassou	31	13	13	29	13	13	2	0	0
Baoro	8	3	3	7	3	3	1	0	0
Berbérati	31	13	11	28	12	10	3	1	1
Bimbo	27	11	16	23	9	16	4	2	0
Birao	9	4	5	7	2	3	2	2	2
Boali	18	7	8	17	6	7	1	1	1
Bocaranga	5	2	2	4	2	2	1	0	0
Boda	13	5	5	13	5	5	0	0	0
Bossonga	20	8	10	18	8	9	2	1	1
Bossembélé	17	7	5	15	7	5	2	0	0
Bossematé	12	5	5	11	4	4	1	1	1
Bouar	23	9	8	19	7	7	4	2	1
Bouca	12	5	5	11	5	5	1	0	0
Bozoum	11	4	4	9	3	3	2	1	1
Bria	5	2	4	3	2	4	2	0	0
Carnot	22	9	8	21	8	7	1	1	1
Damara	24	10	10	22	9	9	2	1	1
Dékoa	20	8	8	19	7	8	1	1	1
Gambo	6	2	3	6	2	3	0	0	0
Gamboula	5	2	2	3	1	1	2	1	1
Grimari	13	5	5	13	5	5	0	0	0
Kaga-Bandoro	34	14	11	32	12	9	2	2	2
Kembé	18	7	5	18	7	5	0	0	0
Mbaïki	48	20	18	44	18	16	4	2	2
Mbrès	20	8	8	20	8	8	0	0	0
Mobaye	30	12	11	28	11	10	2	1	1
Ndélé	14	6	7	13	6	7	1	0	0
Ndjoukou	10	4	4	9	4	4	1	0	0
Ouango	3	1	2	3	1	2	0	0	0
Paoua	31	13	13	28	13	13	3	0	0
Rafai	8	3	3	8	3	2	0	0	0
Sibut	21	9	7	20	9	7	1	0	0
Yaloké	11	4	4	10	3	3	1	1	1
Zémio	5	2	2	4	2	2	1	0	0
Grand total	686	278	265	628	253	244	58	25	21

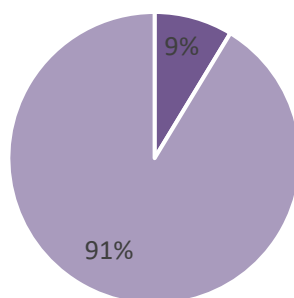
Total établissements scolaires enquêtés : **265 (244 au niveau F1, 21 au niveau F2)**

Graphique N°1 : Profil des informateurs



- Directeur d'école adjoint/Proviseur Adjoint
- Directeur d'école/Proviseur
- Enseignant principal
- Maître - parent

Graphique N°2 : Sexe des informateurs

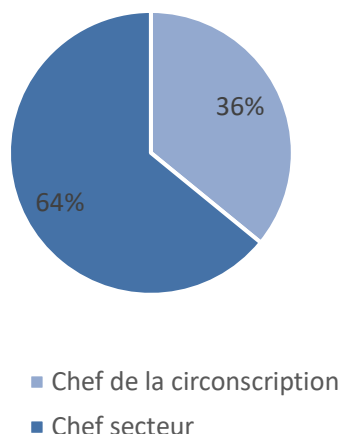


- Femme
- Homme

Les IC personnel éducatif interrogés étaient très majoritairement des directeurs d'écoles ou des proviseurs. Le nombre d'établissements enquêtés par sous-préfecture et par niveau scolaire était proportionnel au nombre d'établissements fonctionnels au moment de la collecte. Certaines des écoles sélectionnées pour l'évaluation étaient des écoles bicéphales. Cela signifie qu'elles avaient deux directions distinctes, l'une pour les élèves de sexe masculin et l'autre pour les élèves de sexe féminin, ou parfois deux directions pour gérer différents établissements scolaires au sein de la même école. Dans ces situations particulières, des entretiens séparés ont été menés avec le personnel éducatif de chaque direction, traitant chaque entité comme une école distincte pour l'évaluation.

Profil des autorités éducatives interrogées (chefs de la circonscription ou chefs secteurs)

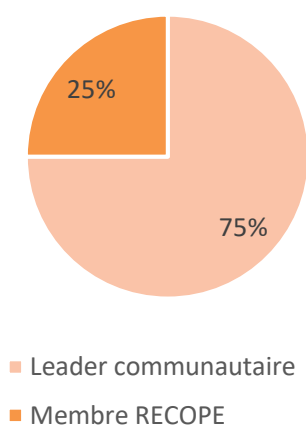
Graphique N°3: Profil des informateurs clés-autorités éducatives



Un informateur clé chef de la circonscription ou chef secteur, dans chacune des sous-préfectures sélectionnées, a été interrogé. 39 IC ont été interrogés pour leur qualité de responsable de l'éducation au niveau de la sous-préfecture. 97 % d'entre eux (38/39) étaient des hommes.

Profil des acteurs communautaires interrogés (leaders communautaires ou membres des Réseau Communautaire de Protection de l'Enfance - RECOPE)

Graphique N°4: Profil des informateurs clés-acteurs communautaires



Les IC acteurs communautaires interrogés étaient des leaders communautaires (chefs religieux, chef de commune/localité, sous-préfets, autorités administratives, etc.) ou des membres du Réseau Communautaire de Protection de l'Enfance (RECOPE), interrogés au niveau des communes où une école a été enquêtée. Le Réseau Communautaire de Protection de l'Enfance (RECOPE) est composé de bénévoles locaux désignés pour protéger les enfants au sein de leur communauté en travaillant

sur la prévention des risques et la médiation. Leur mission consiste à promouvoir et faire respecter les droits des enfants en collaboration avec les structures officielles de protection de l'enfance. Au total 92 ICs acteurs communautaires ont été interrogés dans 67 communes. Dans les communes où plus d'une enquête a été réalisée, les réponses ont été agrégées en une seule valeur.

Consultations avec les enfants

36 groupes de discussions avec les enfants ont été réalisés :

- 12 avec des enfants âgés entre 9 et 12 ans, scolarisés
- 12 avec des enfants âgés entre 13 et 15 ans, scolarisés
- 12 avec des enfants âgés entre 14 et 17 ans, non-scolarisés/déscolarisés

Au total, 278 enfants ont été consultés, dont 50% de filles.

Tableau N°2 : Échantillonnage des enfants consultés

Age	Statut scolaire	# de consultations	# de d'enfants en situation de handicap	# de filles	# de garçons	# d'enfants total
10-12 ans	Scolarisé.e.s	8 (4 avec filles, 4 avec garçons)	8	33	32	65
13-15 ans	Scolarisé.e.s	12 (6 avec filles, 6 avec garçons)	12	63	63	126
14-17 ans	Non scolarisé.e.s	12 (6 avec filles, 6 avec garçons)	6	44	43	87
Total général		36	26	140	138	278

Le processus de participation des enfants présente certaines limites inhérentes à sa méthodologie. Il ne fournit pas d'informations statistiquement représentatives car il ne vise pas à produire des données quantitatives, mais plutôt des informations qualitatives. Toutes les tendances tirées des données collectées sont indicatives et il convient d'être prudent avant de les attribuer à des tendances plus larges dans l'ensemble du pays.

Il convient de noter que de 24 consultations menées auprès d'enfants scolarisés, seulement 16 ont été incluses dans l'analyse finale. L'exclusion des huit consultations menées à Zémio est due à plusieurs facteurs, notamment la qualité insuffisante de ces consultations, leur faible contribution en termes d'informations pertinentes et de valeur ajoutée, ainsi que des contraintes de capacité pour analyser ces données de manière adéquate.

2.3 Collecte de données et analyse

La collecte de données a été réalisée en partenariat avec les organisations membres volontaires du cluster Education et du domaine de responsabilité Protection de l'enfant, le Ministère de l'Education nationale, la Direction Générale de la Protection de la famille et de l'enfant ainsi que ses services déconcentrés, la CT-ESU du MIENA (cellule technique de l'Education en situation d'urgence pour le MIENA) et les services techniques du MEN. Les enquêtes écoles, entretiens avec les autorités des sous-préfectures en charge de l'Éducation et avec les acteurs communautaires, ainsi que les consultations avec les enfants ont été menées par une équipe composée de deux enquêteurs qui faisait partie des organisations partenaires et qui étaient responsables de chaque sous-préfecture cible. Tous ont été formés au niveau de Bangui le 27 et 28 avril 2023, ou formés au niveau des

axes. La coordination (ou la supervision) générale de l'évaluation était assurée par les équipes de coordination des deux entités (cluster éducation, CPAoR) et d'un superviseur par organisation partenaire. Les membres des Cluster Education et de CPAoR ont également participé à travers la mobilisation de moyens logistiques et financiers (e.g. tablettes ou smartphones, la prise en charge des frais de supervision lors de la collection, la provision d'un appui technique).

Les données recueillies auprès des informateurs clés ont été collectées via Kobotoolbox, sur un compte conjoint créé pour l'occasion. Le nettoyage des données recueillies avec les informateurs clés a été effectué sur base journalière pendant toute la durée de la collecte de données, permettant un suivi régulier avec les enquêteurs concernés. L'analyse des données des informateurs clés a ensuite été faite en utilisant le logiciel R et Excel. L'analyse avait pour objectif de fournir un aperçu global des tendances des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance dans l'ensemble des zones enquêtées. Les données des consultations des enfants ont quant à elle été récoltées via formulaire papier et ont ensuite été entrées dans un document Excel à des fins d'analyse. Les résultats détaillés provenant des consultations avec les enfants peuvent être trouvés dans un rapport dédié.

2.4 Défis et restrictions

L'évaluation menée dans le cadre de cette étude a été confrontée à plusieurs défis et contraintes qui doivent être pris en compte lors de l'analyse des résultats. Tout d'abord, l'accessibilité géographique a constitué un défi opérationnel majeur. L'échantillonnage a été restreint aux écoles facilement accessibles, situées à moins de 15 kilomètres des axes. Cette limitation signifie que la situation en matière d'éducation et de protection de l'enfance dans les régions moins accessibles n'a pas été examinée, laissant place à la possibilité que des problèmes importants aient été sous-estimés.

De plus, un déséquilibre significatif en termes de représentation féminine dans non seulement le pourcentage d'informateurs clés interrogés mais aussi dans l'équipe d'enquêteurs a introduit un biais potentiel dans les résultats, avec des perspectives surtout masculines.

Enfin, il est crucial de reconnaître les limites inhérentes aux données relatives aux handicaps. Les pourcentages d'enfants en situation de handicap rapportés peuvent être influencés par la compréhension subjective de la définition du handicap par les participants. Par conséquent, les résultats relatifs aux handicaps doivent être interprétés avec précaution.

Ces défis et contraintes soulignent la nécessité de considérer les données comme une représentation partielle de la réalité, sujette à des biais potentiels, et de les interpréter dans le contexte de ces limitations pour éviter des conclusions simplistes ou inexactes.

2.5 Recommandations méthodologiques pour les prochaines évaluations

2.5.1 Recommandation d'ordre logistique

- Certains membres du personnel éducatif et autorités éducatives interrogés dans le cadre de cette évaluation ont mentionné qu'ils auraient aimé recevoir le questionnaire de l'évaluation en amont de l'entretien de manière à pouvoir consolider les chiffres requis.¹³
- Allouer des ressources logistiques supplémentaires aux partenaires pour faciliter la collecte de données dans les zones situées au-delà de leurs zones d'intervention, notamment celles présentant des vulnérabilités significatives. Il est important de noter que la Section Éducation de l'UNICEF avait déjà prévu des ressources supplémentaires à cet effet. Cependant, il est constaté que les partenaires dotés de capacités organisationnelles et institutionnelles n'ont pas pu s'engager à gérer ces ressources. Par conséquent, de nombreuses zones touchées par d'importants chocs humanitaires n'ont pas pu être couvertes par la collecte de données.

2.5.2 Recommandation d'ordre méthodologique

- Encourager davantage de parité dans les informateurs clés interrogés. Engager plus de directrices, d'enseignantes, d'actrices communautaires, et cheffes de la circonscription et cheffes secteur.
- Prendre les dispositions nécessaires (sur le plan logistique et méthodologique) pour organiser des consultations d'enfants en situation de handicap et capturer davantage leurs perspectives.
- Prévoir plus de temps pour le pilotage des outils à une plus grande échelle. Le pilote a été réalisé dans une seule sous-préfecture, limitant ainsi les retours des enquêteurs de seulement deux organisations partenaires
 - avant le début de la collecte. En allouant plus de temps au pilotage à une plus grande échelle, il serait possible de recueillir les perspectives de tous les enquêteurs impliqués dans la collecte, ce qui améliorerait la qualité globale de la collecte de données et réduirait les erreurs potentielles liés aux outils.
 - S'assurer avec le ministère de l'Éducation que les noms des écoles figurant dans la base de données des écoles sont réellement ceux utilisés dans les localités.
 - S'assurer du strict respect de la méthodologie par les partenaires de collecte de données

3 Résultats

3.1 Aperçu général des Sous-Préfectures ciblées par l'évaluation conjointe

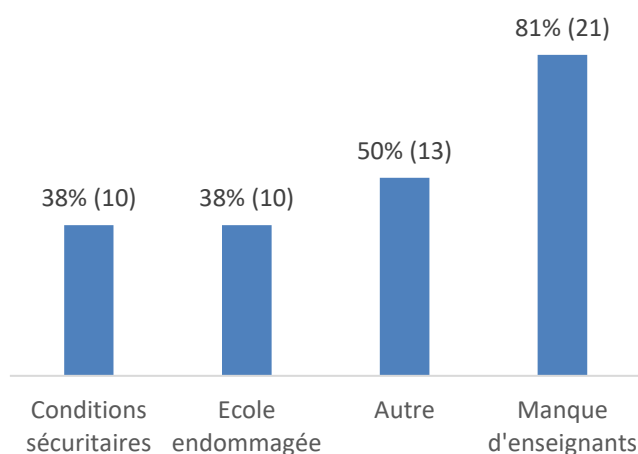
La grande majorité des IC autorités éducatives (80%, soit 31/39) ont indiqué avoir ressenti une amélioration des conditions sécuritaires au cours des 12 derniers mois dans leurs zones d'exercice. En revanche, 10% (4/39) ont noté que les conditions sécuritaires sont demeurées inchangées, tandis que 10% (4/39) ont signalé une dégradation, notamment dans les Sous-Préfectures de Birao, Paoua, Zemio, et Bouca.

En ce qui concerne la situation des écoles dans ces zones, 67% (26/39) des IC autorités éducatives ont rapporté qu'au moins une école de la Sous-Préfecture était fermée au moment de la collecte des données. Parmi les principales raisons de ces fermetures, le manque d'enseignants a été identifié

¹³ L'échéancier du projet n'avait pas permis de mettre les outils de collecte à disposition des enquêtés avant la collecte.

par une grande majorité, soit 81% des IC autorités éducatives. Il convient de noter que plusieurs réponses dans la catégorie "autre" ont souligné le manque de prise en charge financière des enseignants ou maîtres-parents, conduisant à de l'absentéisme, voire des démissions. 38% des IC ont également évoqué des dommages aux infrastructures scolaires, tandis que la même proportion (38%) a attribué la fermeture des écoles aux conditions sécuritaires précaires. Les Sous-Préfectures affectées par ces conditions sécuritaires précaires étaient Alindao, Baboua, Bambari, Birao, Bossemptele, Bouca, Bozoum, Ndele, Rafai, et Yaloke.

Graphique N°5: % d'IC autorité éducative rapportant les raisons principales à la fermeture de ces écoles¹⁴



Les résultats des enquêtes menées auprès des IC autorités éducatives et des enquêtes écoles montrent que l'occupation des écoles par des populations déplacées semblait être un phénomène marginal. En effet, seulement 5/39 des IC autorités éducatives ont signalé qu'au moins une école de la Sous-Préfecture avait été occupée par des populations déplacées au cours des 12 derniers mois, dans les Sous-Préfectures Birao, Boali, Bria, Paoua, et Rafai. De plus, des 5 IC autorités éducatives ayant rapporté qu'au moins une école avait été occupée par des populations déplacées, 3 IC ont noté qu'en général, les écoles occupées fonctionnent de manière habituelle. Cela signifie que les cours étaient dispensés aux horaires habituels, que les enfants avaient un accès normal aux espaces de jeu et aux installations sanitaires, etc. Au cours des 12 mois précédant la collecte, selon les enquêtes écoles, seulement 4% des écoles avaient été occupées par des populations déplacées. L'occupation des écoles par des forces armées ou des groupes armés était également un phénomène marginal, avec 6% des écoles enquêtées ayant été occupées, notamment dans les Sous-Préfectures Bossangoa, Bangassou, Mobaye, Bria, Grimari, Bambari, Boda, Yaloke, Kembe, et Kaga-Bandoro. 9% des écoles enquêtées ont connu des inondations au cours des 12 derniers mois.

3.2 Égalité d'accès et d'apprentissage

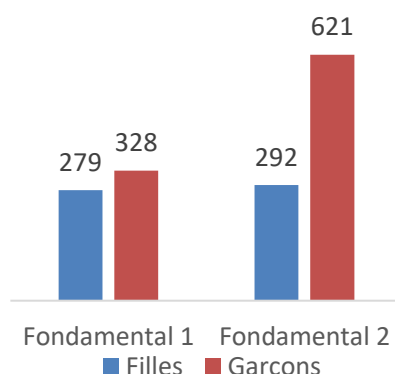
3.2.1 Inscription des élèves, aperçu général

¹⁴ Question posée aux IC ayant mentionné qu'au moins une école dans leur zone d'exercice était fermée au moment de la collecte (26), plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Dans 67% des écoles, des niveaux Fondamental 1 (F1) et Fondamental 2 (F2) confondus, les IC ont signalé une augmentation du nombre d'élèves pour l'année scolaire 2022-2023 par rapport à l'année précédente. Cette tendance à la hausse a été observée de manière presque uniforme parmi les IC dans les écoles de niveau F2 (20/21). Cette augmentation peut être partiellement attribuée à la fermeture des écoles, comme évoqué précédemment par les IC autorités éducatives, ainsi qu'à l'accueil des élèves déplacés et au retour d'un grand nombre d'élèves retournés dans les écoles, comme indiqué dans la section ultérieure concernant l'accueil des enfants déplacés et retournés. Ces effectifs élevés peuvent mettre en lumière des problèmes potentiels de capacité d'accueil et de qualité de l'enseignement.

Le nombre moyen d'enfants inscrits dans les écoles enquêtées variait d'un niveau scolaire à l'autre, avec plus d'inscriptions au niveau secondaire (voir graphique ci-dessous). De plus, on constate un déséquilibre d'accès à l'éducation en faveur des garçons dès le Fondamental 1. Cette inégalité s'aggrave au niveau du Fondamental 2, où l'écart entre le nombre moyen de filles et de garçons inscrits devient beaucoup plus important. Cela suscite des inquiétudes quant à l'équité dans l'accès à l'éducation, en particulier à partir du secondaire.

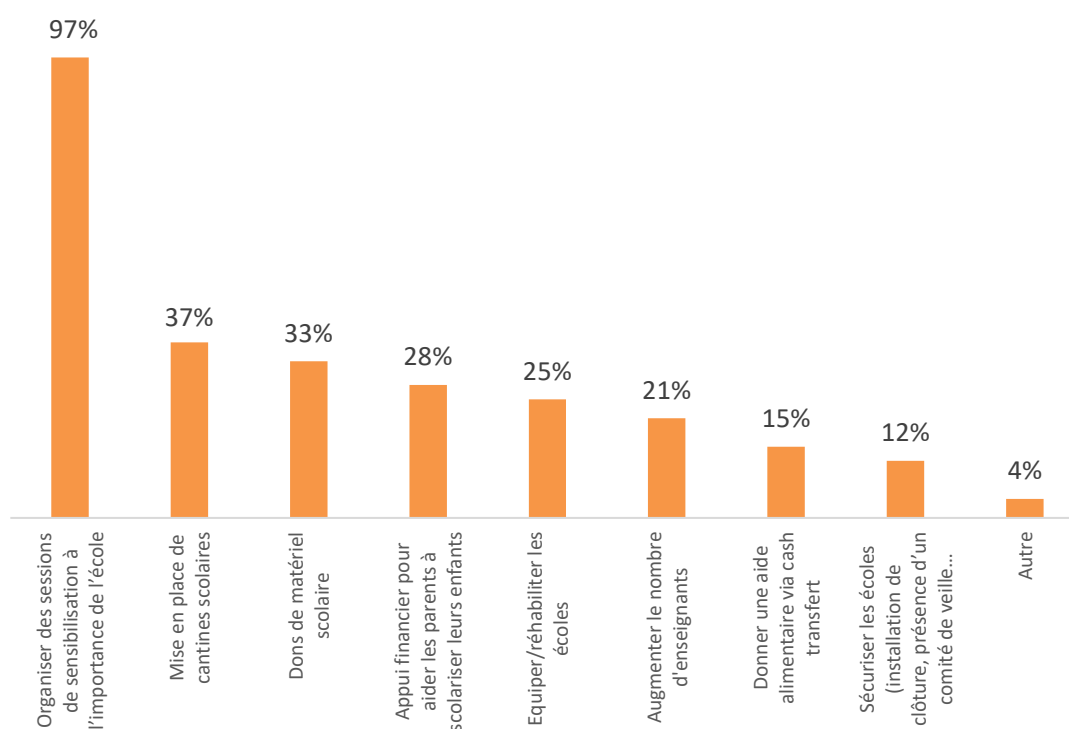
Graphique N°6 : Nombre moyen d'enfants inscrits, par niveau scolaire



Lorsqu'interrogés sur les mesures les plus efficaces pour encourager les parents à scolariser leurs enfants, les IC acteurs communautaires ont le plus fréquemment mentionné l'organisation des sessions de sensibilisation à l'importance de l'école (IC dans 97% des communes). La deuxième mesure la plus rapportée était la mise en place de cantine scolaire (37%). Les dons de matériels scolaires n'arrivaient qu'en troisième position (33%). Un appui financier pour aider les parents à scolariser leurs enfants et « équiper/réhabiliter les écoles » ont enfin été sélectionnés par des IC dans environ un quart des communes enquêtées.

Graphique N°7 : Mesures les plus efficaces pour encourager les parents à scolariser leurs enfants, selon les IC acteurs communautaires dans % des communes¹⁵

¹⁵ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.



3.2.2 Inscription et condition d'accueil des enfants déplacés

Dans plus de la moitié des écoles enquêtées (60 %, soit 160/265), les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un élève déplacé. Au sein de ces écoles, le nombre moyen d'enfants déplacés inscrits par école était de 43 garçons et 40 filles, représentant respectivement 11% et 13% des inscriptions totales de ces écoles.

Par ailleurs, une grande majorité des IC (86%, 138/160) ont rapporté que ces élèves avaient rencontré des difficultés à s'inscrire à l'école, principalement à cause du paiement des frais d'inscription (95%) et l'absence de pièces administratives (51%). Les enfants déplacés ont également fait face à des défis d'intégration, notamment des contraintes financières, un âge plus avancé par rapport à leurs pairs, un manque d'informations pour leurs parents, ainsi que des expériences de stigmatisation et de tensions avec d'autres élèves.

Tableau N°3: Principales difficultés d'intégration des enfants déplacés à l'école¹⁶

Principales difficultés d'intégration rencontrées par les enfants déplacés au sein de l'école*	% d'IC/écoles rapportant la difficulté pour les filles	% d'IC/écoles rapportant la difficulté pour les garçons
Manque de moyens financiers	66%	73%
Age avancé	29%	31%
Manque d'information pour les parents	28%	28%
Stigmatisation de la part de certains élèves/tensions	32%	25%

¹⁶ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un enfant déplacé (160). 3 choix maximum pouvaient être sélectionnés.

Différence de langue	20%	19%
Aucune difficulté d'intégration particulière rencontrée	21%	16%
Autre	13%	13%

Au sein des écoles accueillant au moins un enfant déplacé (160/265):

- 39 % des IC ont rapporté que les enseignants avaient été sensibilisés aux problèmes de stigmatisation et d'intégration scolaire des élèves déplacés.
- 44 % des IC ont indiqué que l'équipe éducative avait mis en place des mesures spécifiques pour faciliter l'intégration de ces élèves déplacés au cours de l'année scolaire. Il s'agissait principalement de la sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire (75 %), suivi de l'organisation de cours de rattrapage (28%).

Tableau 4: Mesures d'intégration des élèves déplacés (personnel éducatif)¹⁷

Mesures mises en place pour faciliter l'intégration des élèves déplacés	% d'IC personnel éducatif / écoles
Sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire	75%
Cours de rattrapage	28%
Autre	18%
Construction des salles des classes temporaires pour augmentation des capacités d'accueil	11%
Organisation de binômes	7%

Inscription et condition d'accueil des enfants retournés

Dans plus de la moitié des écoles enquêtées (65 %, soit 172/265), les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un élève retourné. Au sein de ces écoles, le nombre moyen d'enfants déplacés inscrits par école était de 74 garçons et 59 filles, représentant 19% des inscriptions totales de ces écoles pour les garçons et 19% également pour les filles.

Similairement aux enfants déplacés, 85% (147) des IC ont rapporté que les élèves retournés avaient eu des difficultés à s'inscrire à l'école, principalement à cause du paiement des frais d'inscription (96%) et l'absence de pièces administratives¹⁸ (63%).

¹⁷ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école avait mis en place des mesures pour faciliter l'intégration des élèves déplacés. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

¹⁸ Les pièces administratives mentionnées ici sont principalement des actes de naissance, dont certains enfants ne sont pas en possession.

Tableau N°5: Principales difficultés d'intégration des enfants retournés à l'école¹⁹

Principales difficultés d'intégration rencontrées par les enfants retournés au sein de l'école	% d'IC/écoles rapportant la difficulté pour les filles	% d'IC/écoles rapportant la difficulté pour les garçons
Manque de moyens financiers	64%	72%
Age avancé	34%	37%
Manque d'information pour les parents	30%	27%
Stigmatisation de la part de certains élèves/tensions	29%	28%
Différence de langue	17%	16%
Aucune difficulté d'intégration particulière rencontrée	17%	20%
Autre	13%	10%

Au sein des écoles accueillant au moins un enfant retourné (160/265):

- 36% des IC ont rapporté que les enseignants avaient été sensibilisés aux problèmes de stigmatisation et d'intégration scolaire des élèves retournés.
- 40 % des IC ont indiqué que l'équipe éducative avait mis en place des mesures spécifiques pour faciliter l'intégration de ces élèves retournés au cours de l'année scolaire. Il s'agissait principalement de la sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire (82%), suivi de l'organisation de cours de rattrapage (47%).

Tableau N°6: Mesures d'intégration des élèves retournés (personnel éducatif)²⁰

Mesures mises en place pour faciliter l'intégration des élèves retournés	% d'IC personnel éducatif / écoles
Sensibilisation des élèves aux problèmes d'intégration scolaire	82%
Cours de rattrapage	47%
Construction des salles des classes temporaires pour augmentation des capacités d'accueil	19%
Autre	9%
Organisation de binômes	3%

En résumé, les résultats de cette évaluation montrent que les difficultés d'accès à l'éducation pour les enfants déplacés et retournés, ainsi que les mesures prises par les équipes éducatives pour

¹⁹ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un enfant déplacé (160). 3 choix maximum pouvaient être sélectionnés.

²⁰ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté que l'école avait mis en place des mesures pour faciliter l'intégration des élèves retournés. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

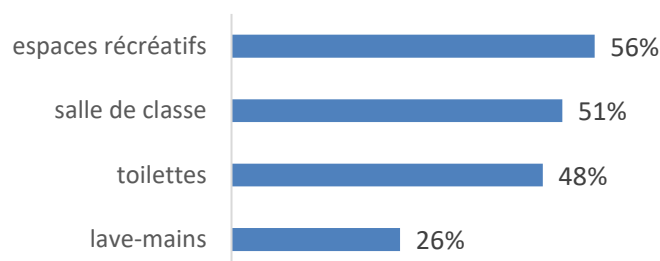
faciliter leur accès à l'école et leur intégration, sont très similaires. Cette observation met en évidence une convergence significative dans les défis et les solutions rencontrés dans ce contexte.

3.2.3 Inscription et conditions d'accueil des élèves en situation de handicap

Dans la grande majorité des écoles enquêtées, les IC ont rapporté que l'école accueillait au moins un enfant en situation de handicap (225/265 écoles). La définition du handicap englobait à la fois les handicaps physiques, visuels, auditifs et intellectuels. En moyenne, chaque école évaluée accueillait 5 filles et 6 garçons en situation de handicap, correspondant à 2 % des inscriptions totales aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Le handicap physique était le type de handicap le plus fréquemment mentionné par les IC (83%), suivi du handicap visuel (non-voyant, malvoyant – 17 %) et du handicap auditif (malentendant – 16%). Cependant, malgré la prévalence du handicap physique, les résultats indiquent que l'accessibilité des infrastructures scolaires pour les enfants en situation de handicap était insuffisante. L'accessibilité aux lave-mains n'était que de 26 %, aux toilettes de 48 %, aux salles de classe de 51 %, et aux espaces récréatifs de 56 %. Ces chiffres témoignent d'un déficit considérable dans la mise en place d'infrastructures inclusives au sein des écoles, ce qui peut poser des obstacles significatifs à la participation et à l'apprentissage des enfants en situation de handicap.

Graphique N° 8 : Pourcentage d'écoles par accessibilité aux enfants à handicaps physiques, par type d'infrastructures au sein de l'école



Selon les IC personnel éducatif, dans seulement 28% des écoles enquêtées (soit 64) des mesures ont été mises en place pour intégrer les enfants en situation de handicap. Parmi ces dernières, les 3 mesures les plus fréquemment mentionnées par les IC personnel éducatif était l'organisation de session de sensibilisation des enfants au handicap (53 %, 34/64), la mise en place de soutien/binôme (34 %, 22/64) et les aides techniques (déambulateurs, béquilles, tricycles etc) (28%, 18/64). Le changement d'infrastructure tel que l'ajout de rampe d'accès, poignées, barrières de sécurité, encadrement de porte assez larges a été mentionné par seulement 17% des IC (11/64).

A titre de comparaison, la majorité 60 % (40/67) des IC acteurs communautaires ont indiqué que les enfants handicapés dans leur localité accédaient facilement aux services éducatifs/à l'école, mais seulement 30% (20/67) ont rapporté que ces écoles disposaient d'une rampe d'accès. 61 % (41/67) des IC acteurs communautaires ont indiqué que les enfants en situation de handicap dans leur localité accédaient facilement aux services de soins médicaux/hôpitaux, tandis que 34% (23/67) ont rapporté que ces services disposaient d'une rampe d'accès. Lorsqu'interrogé sur les moyens de survie actuels des enfants en situation de handicap, les IC acteurs communautaires ont surtout mentionné les

parents (48/67), et membres de la famille élargie (30/67), mais aussi la mendicité (24/67), les dons/la charité (19/67), et l'aide humanitaire (13/67).

Tableau N° 7: Mesures d'intégration des élèves en situation de handicap (personnel éducatif)²¹

Mesures mises en place pour intégrer les enfants en situation de handicap*	% d'IC personnel éducatif / écoles
Organisation de session de sensibilisation des enfants avec handicap	53%
Mise en place de soutien/binôme	34%
Aides techniques (déambulateurs, béquilles, tricycles, etc):	28%
Autre	23%
Changement de l'infrastructures (ajout de rampe d'accès, poignées, barrières de sécurité, encadrement de porte assez larges)	17%
Apport de matériels didactiques adaptés	11%

Ces résultats révèlent un double constat : Tout d'abord, le nombre de mesures visant à intégrer les enfants en situation de handicap dans le système éducatif semble insuffisant. Cela se traduit, par exemple, par le faible pourcentage d'écoles ayant mis en place de telles initiatives. Ensuite, une distinction importante se dégage entre les types de mesures mises en place. Les sessions de sensibilisation, bien qu'elles soient couramment adoptées, ont un impact limité sur l'accessibilité des enfants en situation de handicap physiques, en comparaison avec des mesures plus tangibles, comme l'installation de rampes d'accès, qui sont moins fréquentes mais qui pourraient considérablement améliorer l'accès des enfants en situation de handicap physique (un groupe qui est particulièrement prédominant parmi les enfants en situation de handicap signalés dans les écoles).

3.2.4 Fréquentation scolaire et barrières à la fréquentation

Dans 92% (soit 243/265) des écoles, les IC ont mentionné qu'au moins un enfant ne venait pas tous les jours à l'école - c'est-à-dire que l'enfant venait de manière irrégulière, ne venait pas à certaines périodes, entre autres. Les contraintes financières, le travail et les contraintes familiales (tradition) étaient les trois raisons de fréquentation irrégulière à l'école les plus fréquemment rapportées par les IC personnel éducatif (rapporté respectivement par 72 %, 51 % et 43 % des IC).

²¹ Question posée aux IC dans les écoles avec des mesures mises en place pour intégrer les enfants en situation de handicap (64).
*plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Tableau N° 8 : Principales raisons de fréquentation irrégulière (personnel éducatif)²²

Principales raisons de fréquentation irrégulière*	% d'IC personnel éducatif /écoles
Contraintes financières	72%
Travail	51%
Contraintes familiales (tradition)	43%
Distance entre l'école et le domicile trop grande	28%
Grossesse	28%
Manque de matériel éducatif	27%
Mariage	21%
Autre	14%
Délocalisation vers une nouvelle ville pour des raisons familiales	7%
Insécurité	6%
Barrière de la langue	4%
Ecole et enseignement inadapté (enfants en situation de handicap)	3%
Coût du transport	3%
Déplacement dû au conflit	2%
Recrutement par groupes armées	0%

Dans 84 % (223) des écoles enquêtées, toutes donc publiques, la scolarité était payante. Le prix moyen des frais de scolarité annuels était de 2,665 francs CFA (soit 4 USD) par enfant. L'existence de frais indirects (tels que les cotisations à l'Association des Parents d'Élèves (APE), uniformes, livres etc.) étaient également rapporté dans 34 % des écoles enquêtées. De plus, dans la majorité des écoles avec des maîtres-parents, ces derniers sont pris en charge par les parents eux-mêmes. Cela explique en partie pourquoi, même si les frais de scolarité sont relativement bas, les contraintes financières demeurent un obstacle majeur à l'accès à l'éducation. De plus, le recours au travail des enfants est une stratégie couramment adoptée pour faire face aux difficultés financières des ménages, ce qui contribue également à la fréquentation scolaire irrégulière. Il est également important de noter que, selon les IC acteurs communautaires, lorsque les ménages n'avaient pas les moyens financiers d'envoyer tous leurs enfants à l'école, les filles, notamment celles âgées de 13 à 17 ans, étaient les plus susceptibles de ne pas y aller. Cette situation aggrave davantage les disparités en matière d'accès à l'éducation pour les filles.

3.2.5 Abandon scolaire

Dans 95% (253/265) des écoles enquêtées, les IC personnel éducatif ont rapporté qu'au moins un enfant avait abandonné l'école depuis le début d'année scolaire, c'est-à-dire qu'il ou elle venait à l'école en début d'année scolaire, puis a arrêté de la fréquenter au cours de l'année. En moyenne, le

²² Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté qu'au moins un enfant ne venait pas tous les jours à l'école (243). *plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

pourcentage d'enfants ayant cessé de fréquenter l'école en cours d'année était de 11 % pour les filles et de 10 % pour les garçons parmi le nombre total d'enfants initialement inscrits.

Les contraintes financières, la grossesse et le mariage étaient les trois raisons d'abandon scolaire (au cours de l'année) les plus fréquemment rapportés par les IC personnel éducatif. Il est important de noter que ces raisons d'abandon scolaire étaient rapportées pour les deux sexes, mais qu'elles sont surtout des obstacles prégnants pour les filles. Ces résultats soulignent clairement l'ampleur de ces barrières pour les filles et leur lien avec la violence basée sur le genre (VBG), les mariages précoces et les grossesses précoces étant des formes de VBG.

Tableau N° 9 : Principales raisons d'abandon scolaire (personnel éducatif)²³

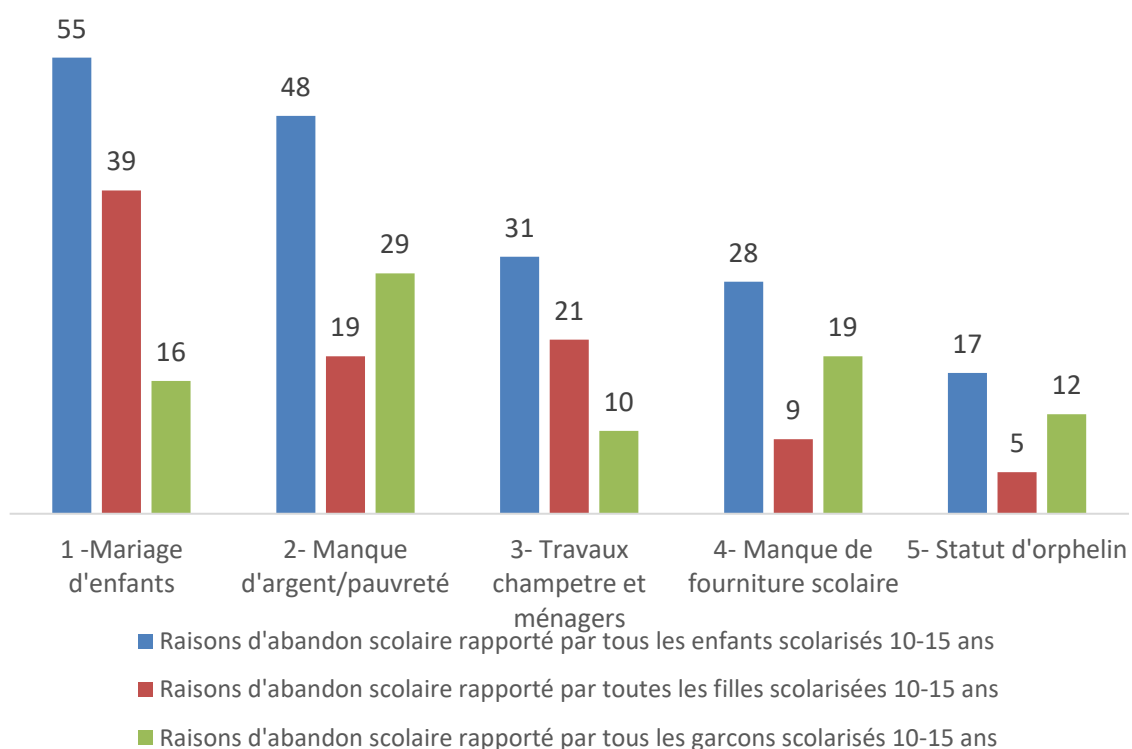
Principales raisons d'abandon scolaire	% d'IC personnel éducatif /écoles
Contraintes financières	81%
Grossesse	51%
Mariage	42%
Travail	32%
Manque de matériel éducatif	31%
Contraintes familiales (tradition)	30%
Distance entre l'école et le domicile trop grande	21%
Autre	17%
Délocalisation vers une nouvelle ville pour des raisons familiales	14%
Insécurité	8%
Coût du transport	4%
Déplacement dû au conflit	4%
Ecole et enseignement inadapté (enfants en situation de handicap)	3%
Barrière de la langue	3%
Recrutement par groupes armées	1%

A titre de comparaison, les consultations avec les enfants révèlent des résultats similaires : le mariage, et manque d'argent/pauvreté sont les raisons les plus cités par les filles comme les garçons. Le mariage d'enfants était la première raison d'abandon scolaire citée par les filles scolarisées de 13 à 15 ans et la 2^e raison selon les filles scolarisées de 10 à 12 ans. Selon les consultations avec les filles, le mariage est souvent imposé de force par les parents. Les filles âgées de 13 à 15 ans ont mentionné que dès l'âge de 12 ans, elles faisaient l'objet de pressions pour se marier. Ces pressions se traduisent parfois par le refus de payer les frais de scolarité ou de répondre à leurs besoins, les parents considérant que leur fille tombera bientôt enceinte ou se mariera. Selon les garçons scolarisés des deux groupes d'âge (10 à 12 ans et 13-15 ans), la raison la plus fréquemment citée pour l'abandon scolaire était le manque d'argent/la pauvreté. Ce manque d'argent pousse les enfants à effectuer des tâches domestiques ou à travailler pour leurs parents au lieu d'aller à l'école. Les

²³ Question posée dans les écoles où les IC ont rapporté qu'au moins un enfant avait abandonné l'école (253). Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

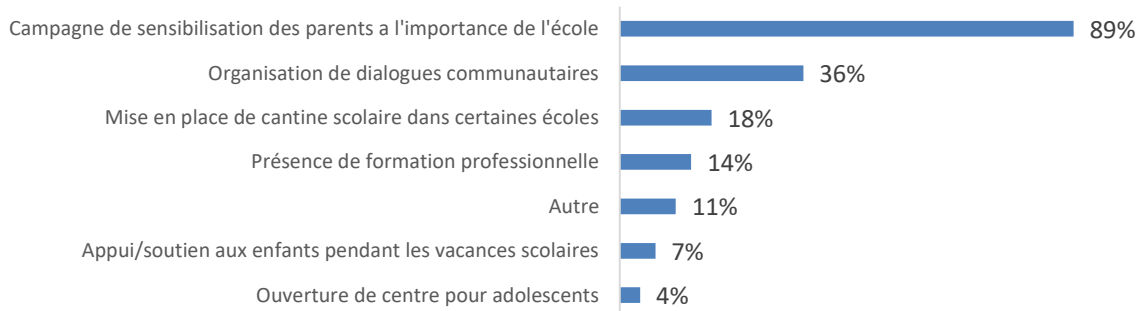
garçons âgés de 13 à 15 ans ont également noté que les filles étaient plus durement touchées par cette réalité. Ils ont observé que les filles étaient plus fréquemment contraintes de rester à la maison pour s'occuper des tâches ménagères ou travailler dans les champs, par rapport aux garçons. Ces résultats mettent en évidence que les filles sont davantage affectées que les garçons par les principales causes d'abandon scolaire : non seulement le mariage, mais aussi le travail. Cette situation révèle, encore une fois, des inégalités en matière d'accès à l'éducation et entraîne des conséquences négatives sur le parcours éducatif et des opportunités futures des filles en particulier.

Graphique N° 9 : Principales raisons d'abandon scolaire, rapportées par tous les enfants, filles et garçons, scolarisé.e.s de 10 à 15 ans



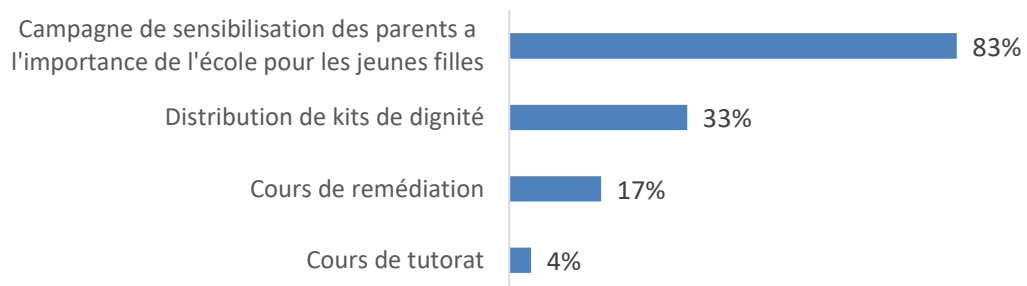
Lorsqu'interrogés sur la mise en place de mesures visant à réduire les risques de décrochage scolaire dans leurs zones d'exercice au cours des 12 derniers mois, seulement 28% (11/39) des IC autorités éducatives ont répondu positivement. La mise en place de campagne de sensibilisation des parents à l'importance de l'école, l'organisation de dialogues communautaires et la mise en place de cantine scolaire étaient les mesures les plus fréquemment mentionnées (respectivement par 89%, 36% et 18% des IC autorités éducatives). Il est important de noter que l'organisation de dialogues communautaires est une approche initiée par l'UNICEF depuis quelques années dans le but d'engager la communauté dans la compréhension de l'importance de la scolarisation des enfants. Ces dialogues impliquent les leaders communautaires, tels que les chefs de l'administration locale, les chefs religieux et les femmes, et l'expérience en République centrafricaine prouve que ces dialogues ont un impact significatif, dépassant ainsi les simples campagnes de sensibilisation.

Graphique N° 10 : Pourcentage d'IC autorités éducatives par type de mesure mises en place pour réduire les risques de décrochage scolaire



De plus, malgré le fait que les filles soient plus affectées par le décrochage scolaire, des mesures spécifiques visant à réduire les risques de décrochage scolaire des filles en particulier ont été rapportées par seulement 38% (15/39) des IC autorités éducatives. Ces mesures sont souvent assez basiques, se limitant plus généralement à des activités de sensibilisation et à la distribution de kits de dignité²⁴ (mentionnées par respectivement par 83% et 33% des IC autorités éducatives). Les kits de dignité, qui comprennent des articles essentiels tels que des vêtements, des produits d'hygiène, des fournitures sanitaires, etc., peuvent jouer un rôle important dans la réduction du décrochage scolaire des filles. Par exemple, ils permettent de résoudre des problèmes pratiques tels que l'absence de produits d'hygiène menstruelle adéquats, qui peut entraîner des absences scolaires. De même, en fournissant des vêtements appropriés, ces kits peuvent atténuer la stigmatisation potentielle liée à l'apparence à l'école. Cependant, il est important de noter que les mesures actuellement mises en place ne s'attaquent pas nécessairement aux causes sous-jacentes du décrochage scolaire, notamment les inégalités d'accès à l'éducation de qualité et d'autres facteurs socio-économiques et culturels.

Graphique N° 11 : Pourcentage d'IC autorités éducatives rapportant les types de mesure mises en place pour réduire les risques de décrochage scolaire des filles dans la Sous-Préfecture²⁵



²⁴ [Composition des kits de dignité | HumanitarianResponse](#)

²⁵ Question posée quand les IC ont rapporté que des mesures étaient mises en place. Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

3.3 Coût d'accès, installation et services

3.3.1 Cantine scolaire

Dans la grande majorité des écoles enquêtées (92 %) il n'existait pas de programme d'alimentation fonctionnel. Parmi les 8% (20) écoles où il existait un programme d'alimentation fonctionnel :

- 50% (10) des IC ont rapporté que celui-ci n'avait pas été fonctionnel pendant l'année entière
- 40% (8) des IC mentionnait que le ou les cantinier.ère.s de l'école avaient reçu une formation
- 55% (11) des IC ont déclaré que l'école avait reçu du matériel de cuisine au cours des 12 derniers mois

Les acteurs à l'origine des programmes des cantines scolaires étaient notamment les ONG internationales, les nations unies et les ONG nationales (mentionnées dans respectivement 75 %, 60 % et 15 % des écoles avec un programme d'alimentation fonctionnel).

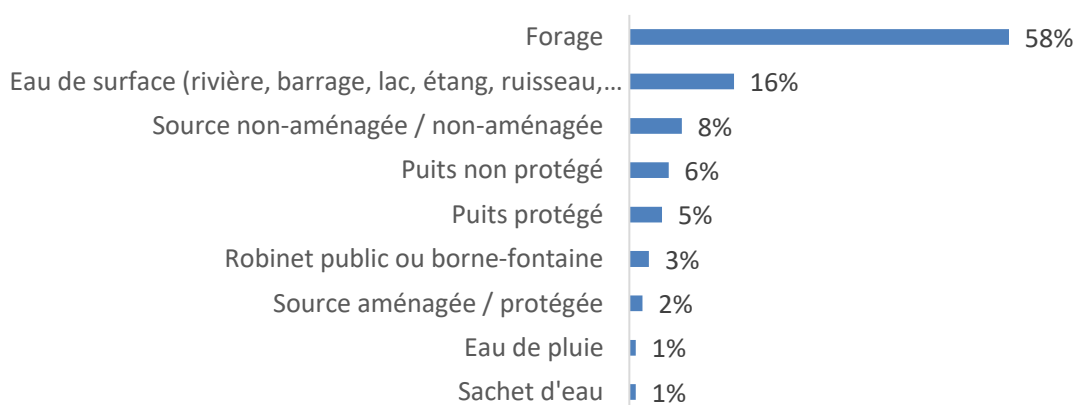
- Il est notable de mentionner que 35 des IC personnel éducatif ont mentionné de manière spontanée, à la fin des entretiens, la nécessité de soutenir la création et/ou l'approvisionnement de leur cantine scolaire. En effet, la cantine scolaire est perçue comme un facteur d'incitation important à la scolarisation et à la fréquentation scolaire.

3.3.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

3.3.2.1 Eau de boisson

Les IC personnels éducatifs ont rapporté que le forage était la principale source d'eau de boisson utilisée dans l'établissement scolaires dans plus de la moitié (58%) des écoles enquêtées.

Graphique N° 12 : Principale source d'eau de boisson utilisée dans les écoles



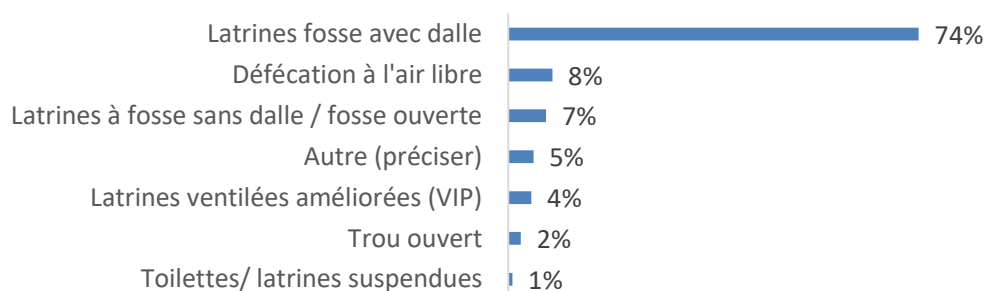
Dans la majorité (60%) des écoles, l'eau de boisson de la source principale n'était pas disponible au moment de la collecte de données. De plus, seulement 38% des écoles bénéficiaient d'un approvisionnement en eau de boisson tout au long de l'année scolaire. Le principal point

d'approvisionnement en eau était situé sur place dans 35% des écoles, dans un rayon de 500m dans 37% des écoles, et dans un rayon de plus de 500m dans 28% des écoles.

3.3.2.2 Latrines

Les latrines à fosse avec dalles étaient le type de latrine le plus fréquemment signalé par les IC dans les écoles.

Graphique N° 13 : Type de latrines destinés aux élèves dans les établissements scolaires



Les résultats EHA révèlent une préoccupation majeure quant à l'accessibilité et à la disponibilité des installations sanitaires dans les écoles. En moyenne, chaque école dispose de seulement 4 cabines de latrines, alors que le nombre moyen d'élèves est de 607 au Fondamental 1 et de 913 au Fondamental 2. Cela se traduit par une moyenne d'une latrine pour 152 élèves au niveau primaire et une latrine pour 228 élèves au niveau secondaire, les standards Sphere faisant état d'une latrine pour 30 filles et une latrine pour 60 garçons. Ces chiffres mettent clairement en évidence une insuffisance d'installations sanitaires dans les écoles. De plus, il existait des blocs de latrines réservées aux enseignants/personnels scolaires dans seulement un peu plus de la moitié des écoles (53%).

Tableau N° 10 : Ratio moyen latrines/élèves par niveau scolaire

Environ 4 (cabines/portes de) latrines destinées aux élèves dans chaque école	
Ratio moyen au Fondamental 1	152
Ratio moyen au Fondamental 2	228

Au moment de la collecte de données, les IC ont rapporté que ces cabines de latrines étaient disponibles dans 80% des écoles, fonctionnelles dans 71% des écoles, et privées dans seulement 44% des écoles.

De plus, la situation est préoccupante dans les écoles où les blocs de latrines ne sont pas séparés pour les filles et les garçons (rapporté par les IC dans 59% des écoles). Cette situation ne respecte non seulement pas les normes en matière de WASH dans les écoles, réduit l'accès pour les filles du fait du manque d'intimité mais elle peut également créer un risque potentiel de Violence Basée sur le Genre (VBG).

3.3.2.3 *Système de nettoyage et gestion des déchets*

Un système de nettoyage était instauré dans 72% des écoles enquêtées. Ce dernier engageait les filles et les garçons dans la grande majorité des écoles (85%), les garçons seulement dans 10% des écoles, les filles seulement dans 5% des écoles.

La manière dont les déchets solides étaient gérés dans ces écoles présentait une grande diversité. Dans 44% des écoles, les déchets étaient déversés en plein air dans l'enceinte de l'établissement. Dans 40% des écoles, l'incinération était la méthode privilégiée de gestion des déchets, tandis que 14% utilisaient l'enfouissement à dans l'enceinte de l'établissement. Seules 2% des écoles utilisaient le système municipal de gestion des déchets pour la collecte des déchets.

3.3.2.4 *Lavage de mains*

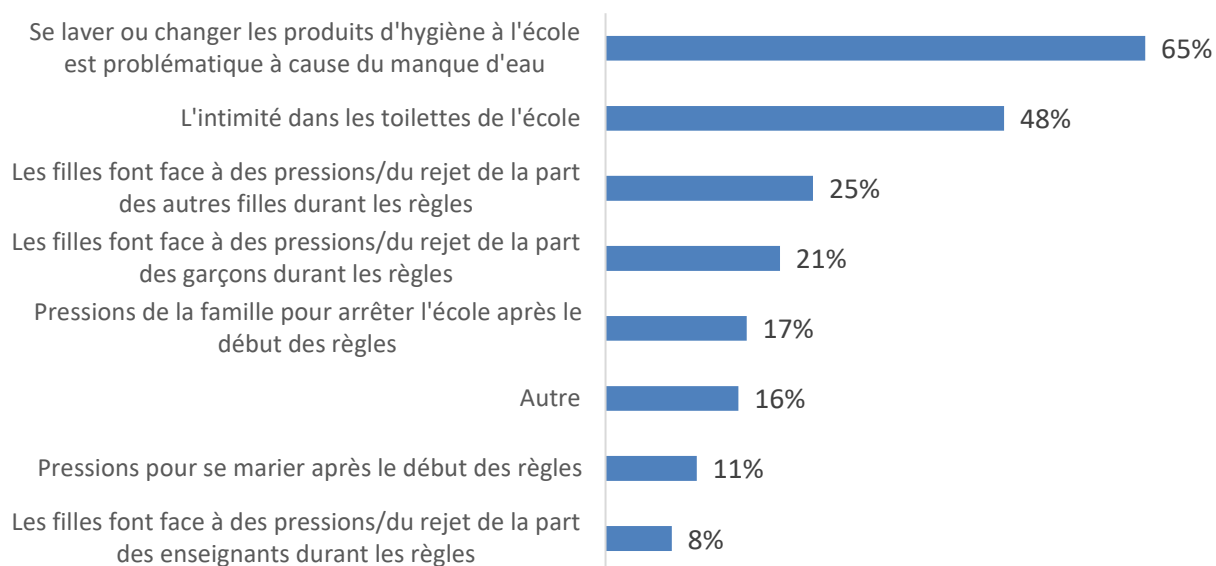
Il n'y avait pas d'installations de lavage de mains en état de marche au sein de l'établissement scolaire dans plus des trois quart (77%) des écoles enquêtées. Le lavage des mains étant une mesure cruciale pour prévenir la propagation des maladies, l'absence d'installations présente un risque significatif pour l'hygiène et la santé des enfants.

3.3.2.5 *Hygiène menstruelle*

Les résultats mettent en lumière une situation critique en termes de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) dans les écoles. En effet, seules 4% des écoles enquêtées disposent d'installations adéquates, offrant aux filles l'accès à l'eau, au savon, et un espace privé pour gérer leur hygiène menstruelle. De plus, les infrastructures de gestion des déchets d'hygiène menstruelle font défaut, avec seulement 2% des écoles équipées de poubelles dans les toilettes des filles, et 3% dotées de dispositifs d'élimination de déchets dédiés.

Ces résultats alarmants soulignent l'ampleur du défi auquel sont confrontées les filles pour obtenir une GHM adéquate en milieu scolaire. Le personnel éducatif a rapporté que plus de la moitié des filles manquent l'école pendant leurs règles, mentionnant plusieurs raisons, notamment le manque d'eau (65%), le manque d'intimité dans les toilettes de l'école (48%), et les pressions sociales et le rejet par leurs pairs (25%).

Graphique N° 14 : Raisons principales pour lesquelles les filles manquent l'école lors de leurs règles



L'impact de cette situation dépasse le domaine de la santé et de l'hygiène. Il remet en question l'accès équitable à l'éducation pour les filles, compromettant la régularité de leur présence en classe. De plus, ces résultats mettent en lumière le lien intrinsèque entre les normes socioculturelles et les défis rencontrés par les filles lors de leurs règles, ce qui peut potentiellement contribuer aux Violences Basées sur le Genre (VBG) en milieu scolaire. Des mesures spécifiques doivent être mises en place pour contribuer non seulement à la préservation de la santé et de la dignité des filles, mais également à la promotion de l'égalité des sexes et à la prévention de la VBG en milieu scolaire.

3.4 Personnel enseignant

Le corps enseignant était constitué à 83 % d'enseignants et à 17 % d'enseignantes. Le pourcentage de maitres-parents représentait 68% du personnel enseignant.

3.4.1 Ratio élèves/enseignants

La majorité des écoles, qu'elles soient de niveau primaire ou secondaire, se situaient au-dessus du standard du pays. En effet, 78% des écoles du niveau Fondamental 1 et 57% des écoles du niveau Fondamental 2 dépassaient le standard de 65 élèves par enseignant. En ce qui concerne le rapport moyen élève/professeur, il variait de 73 élèves par enseignant au niveau secondaire à 120 élèves par enseignant au niveau primaire. Ces résultats témoignent d'un grand manque d'enseignants, qui se ressent particulièrement au niveau primaire. Ces ratios élevés peuvent entraîner des conséquences importantes pour les élèves comme les enseignants, notamment une qualité d'enseignement compromise, des difficultés de concentration pour les élèves, une surcharge de travail pour les enseignants.

Tableau N°11 : Ratio moyen élèves/enseignants par niveau scolaire

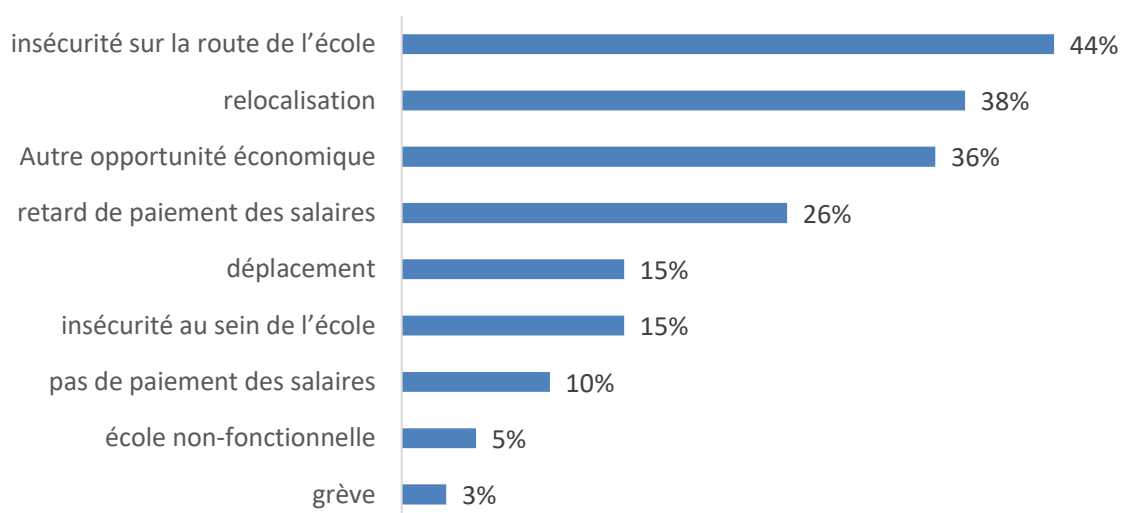
Standard en RCA = 1:65	
% d'écoles Fondamental 1 au-dessus du standard	78%
% d'écoles Fondamental 2 au-dessus du standard	57%
Ratio moyen au Fondamental 1	120
Ratio moyen au Fondamental 2	73

3.4.2 Profil et situation des enseignants titulaires

Les résultats de notre enquête école montrent qu'il y a bien plus d'hommes (79%) que de femmes (21%) enseignants titulaires. Dans 8 % (22) des écoles, les IC ont rapporté que l'équipe enseignante incluait au moins un.e enseignant.e titulaire déplacé.e, dans 5 % (13) au moins un.e enseignant.e retourné.e. Dans respectivement 17 et 12 de ces écoles, les IC ont mentionné que les enseignant.e.s déplacé.e.s et retourné.e.s faisaient face à des difficultés spécifiques. Selon les IC personnel éducatif, la première difficulté pour les enseignant.e.s déplacé.e.s et celles retourné.e.s était d'ordre économique. Les difficultés pour se loger arrivaient en seconde position.

Selon les IC autorités éducatives, le nombre d'enseignant.e.s titulaires a diminué dans plus de la moitié (51%) des sous-préfectures. L'insécurité (sur la route de l'école), la relocalisation et d'autres opportunités économiques étaient les trois raisons de démissions des enseignants titulaires les plus fréquemment mentionnées (respectivement 44%, 38% et 36%). Près d'un quart d'entre eux (26 %) mentionnaient les retards dans le paiement des salaires. De plus, selon les IC personnel éducatif, les enseignants titulaires recevaient un salaire de manière régulière dans 71% des écoles enquêtées, et touchaient environ 87,350 francs CFA (137 USD).

Graphique N°15 : Raisons majeures qui amènent les enseignants titulaires à quitter leur poste, en % d'IC autorités éducatives²⁶



²⁶ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Dans plus de la moitié des écoles enquêtées (58%), les enseignants titulaires n'ont pas reçu de formation les 12 derniers mois précédant la collecte de données. Les formations les plus reçues par les enseignant.e.s titulaires au cours des 12 derniers mois étaient les suivantes :

- Formation à la pédagogie (32 % des écoles) ;
- Formation à l'appui psycho-social (15% des écoles) ;
- Formation à la pédagogie intégrée (13 % des écoles).

Une formation sur le curricula de l'éducation en situations d'urgence n'a été reçue que dans 8% des écoles.

Tableau N°12 : Types de formation dont les enseignant.e.s titularisé.e.s ont bénéficié ces 12 derniers mois (personnel éducatif)²⁷

Type(s) de formation dont les enseignant.e.s titularisé.e.s ont bénéficié ces 12 derniers mois (% d'écoles)	
Aucune	58%
Pédagogie	32%
Appui psycho-social	15%
Pédagogie intégrée	13%
Curricula de l'éducation en situations d'urgence	8%
Savoir répondre à une divulgation de VBG et utiliser les voies de référencement VBG	7%
Gestion du stress	6%
Autre	6%
Gestion des classes à double-flux	6%
Education inclusive	5%
Gestion des classes pléthoriques	5%
Identification des enfants ayant besoin d'une assistance spécifique (soutien psychosocial, service de santé etc.)	4%
Mécanisme de référencement des enfants à besoins spécifiques	4%
Approche safe school	1%
Education au risque de mine	1%
Langue des signes	1%

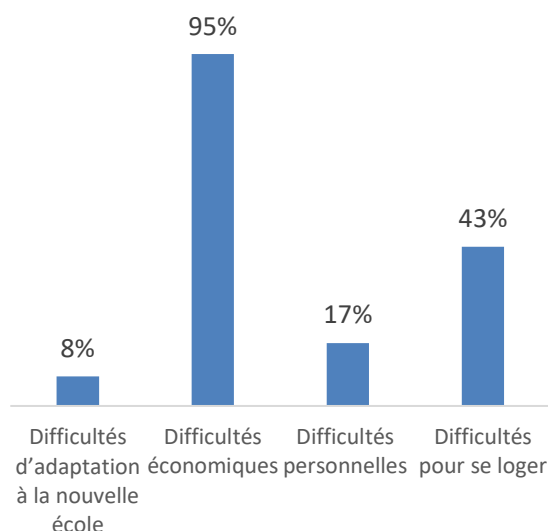
3.4.3 Profil et situation des maitres-parents

Dans 96% (255) des écoles, les IC ont rapporté que l'équipe enseignante incluait au moins un maitre-parent. Il y avait bien plus d'hommes (87%) que de femmes (13%) maitres-parents. Dans 90% (229) des écoles avec des maîtres-parents (255), les maîtres-parents font face à des difficultés spécifiques.

²⁷ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Les plus fréquemment rapportées étaient : difficultés économiques (95%), et difficultés pour se loger (43%).

Graphique N°16 : Difficultés spécifiques rencontrées par les maitres-parents (personnel éducatif)



Dans 37% des écoles enquêtées, les maitres-parents reçoivent un salaire de manière régulière et touchent environ 17,516 CFA (28 USD) – 5 fois moins que les enseignants titulaires. Dans les écoles où les IC ont rapporté que les maitres-parents recevaient un salaire de manière régulière, les IC ont rapportés que les maitres-parents sont pris en charge en majorité par les parents (82%), suivi des ONGs (12%).

Selon les IC autorités éducatives, le nombre de maitre-parents a augmenté dans plus de la moitié (56%) des sous-préfectures. Comme le nombre d'enseignant.e.s titulaires a particulièrement diminué (comme mentionné précédemment), l'augmentation du nombre de maitres-parents s'explique par le besoin de remplacer les postes de ces derniers. Parmi les raisons les plus couramment évoquées par les IC autorités éducatives pour expliquer les démissions des maîtres-parents, on retrouve l'absence de paiement de salaires, les retards de paiement de salaire, ainsi que d'autres opportunités économiques (respectivement 82%, 59% et 33%).

Similairement aux enseignants titulaires, les maitres-parents n'ont pas reçu de formation les 12 derniers mois précédant la collecte de données dans 60% des écoles. Les formations les plus reçues par les maitres-parents au cours des 12 derniers mois étaient les mêmes que pour les enseignant.e.s titulaires, à savoir :

- Formation à la pédagogie (32 % des écoles) ;
- Formation a l'appui psycho-social (15% des écoles) ;
- Formation à la pédagogie intégrée (13 % des écoles).

Tableau N°13 : Types de formation dont les maitres-parents ont bénéficié ces 12 derniers mois (personnel éducatif)²⁸

Type(s) de formation dont les maitres-parents ont bénéficié ces 12 derniers mois (% d'IC/écoles)	
Aucune	60%
Pédagogie	32%
Appui psycho-social	15%
Pédagogie intégrée	13%
Gestion du stress	7%
Curricula de l'éducation en situations d'urgence	6%
Gestion des classes à double-flux	4%
Gestion des classes pléthoriques	4%
Savoir répondre à une divulgation de VBG et utiliser les voies de référencement VBG	3%
Mécanisme de référencement des enfants à besoins spécifiques	2%
Identification des enfants ayant besoin d'une assistance spécifique (soutien psychosocial, service de santé etc.)	2%
Education inclusive	2%
Autre (36pecifies)	2%
Approche safe school	1%
Langue des signes	0%

3.5 Risques en matière de protection de l'enfance

3.5.1 Risques généraux

Cette évaluation s'est intéressée aux risques rencontrés par les enfants scolarisés et déscolarisés, par sexe et catégories d'âge. Sur ce volet de recherche, l'objectif était de capturer les perceptions aussi bien des IC acteurs communautaires – membres RECOPE lorsque cela était possible ou leaders communautaires – mais aussi du personnel éducatif et des enfants eux-mêmes, de manière à avoir un aperçu des besoins aussi large que possible.

Tableau N°14 : Principaux risques de protection pour les enfants, selon les IC acteurs communautaires

1^{er} risque pour les enfants scolarisés, en % d'IC acteurs communautaires		1^{er} risque pour les enfants déscolarisés, en % d'IC acteurs communautaires	
Mariage d'enfants	33%	Mariage d'enfant	42%
Violence verbale ou physique	13%	Travail des enfants (branche dangereuse : Travail souterrain (mines et carrières) et Construction)	13%
Viols ou autres violence sexuelles	12%	Recrutement/utilisation d'enfants par les forces et groupes armés	9%

²⁸ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Tous statuts de scolarisation et sexe²⁹ confondus, le mariage d'enfants était le premier risque rapporté pour les enfants par les IC acteurs communautaires. Ce risque affectait particulièrement les filles, tous statuts de scolarisation confondus. Ce risque était le plus fréquemment rapporté pour la tranche d'âge 12-14 ans pour les enfants scolarisés, et le plus fréquemment rapporté pour la tranche d'âge 12-14 et 14 et plus pour les enfants déscolarisés. Selon les enfants déscolarisés interrogés, le mariage a un impact dévastateur sur les jeunes filles, telles que l'interruption de leur éducation, des risques de grossesse, et des charges domestiques lourdes. Selon ces mêmes enfants interrogés, les garçons se marient avant 18 ans principalement s'ils sont capables de subvenir aux besoins d'une famille. Certains adolescents ont expliqué que les filles sont perçues comme une source de dépenses pour la famille, tandis que les garçons sont considérés comme une source de richesse. Par conséquent, les parents ont de grandes attentes envers les garçons, y compris en ce qui concerne leur éducation.

Les deux autres risques les plus fréquemment évoqués par les IC acteurs communautaires pour les enfants scolarisés étaient la violence verbale ou physique, et les viols ou autres violence sexuelles. Lors des enquêtes écoles, 51 % des IC personnel éducatif ont rapporté avoir assisté à des épisodes de violence dans leurs lieux de travail au cours de l'année scolaire. Les types de violence les plus fréquemment mentionnés par ces derniers étaient la violence physique entre élèves (46%), la violence morale entre élèves (20%) et la violence morale entre élèves et enseignant.e.s (9%). Les IC ont également mentionné la stigmatisation de certains groupes minoritaires (élèves déplacés, élèves en situation de handicap etc.) et la violence physique entre élèves et enseignant.e.s dans respectivement 8% et 7% des écoles enquêtées.

De plus, les résultats des enquêtes dans les écoles révèlent une situation préoccupante en matière de sécurité et de protection des élèves, à la fois à l'intérieur et sur le chemin de l'école. À l'intérieur de l'école, environ 17 % du personnel éducatif interrogé ont signalé avoir été témoins d'incidents de sécurité ou de protection impliquant une élève fille au cours des six mois précédant la collecte de données. Les types d'incidents les plus fréquemment mentionnés comprennent les agressions physiques entre élèves (63 %), la violence psychologique (26 %), le harcèlement (22 %) et les agressions sexuelles perpétrées par des adultes (20 %). Lors d'un groupe de discussion avec des adolescentes déscolarisés, une jeune fille explique qu'« *au niveau de l'école parfois on demande aux filles de faveur sexuelle en contrepartie de l'admission en classe supérieure* ». En ce qui concerne les incidents impliquant des élèves garçons, 16 % du personnel éducatif ont signalé avoir été témoins d'agressions physiques entre élèves (60 %), d'agressions physiques par des adultes (38 %) et de violence psychologique (21 %).

Lorsqu'il s'agit d'incidents survenant sur le chemin de l'école au cours des six derniers mois, environ 17 % du personnel éducatif a déclaré être au courant d'incidents impliquant une élève fille, tandis que 12 % ont mentionné des incidents concernant un élève garçon. Pour les filles, les incidents les plus couramment signalés comprennent les accidents de la route, les agressions physiques et les agressions sexuelles. Selon les enfants déscolarisés interrogés, l'exploitation et les abus sexuels touchent particulièrement les filles issues de familles pauvres. Les avis des enfants sur les relations sexuelles en échange de quelque chose sont mitigés. Certaines filles et garçons les considèrent comme nécessaires pour faire face à la pauvreté et à la faim de leurs familles, tentant de les justifier en raison des avantages économiques. Cependant, d'autres, filles et garçons, les jugent inacceptables en raison des risques de grossesses non désirées et de maladies associées. Pour les garçons, les agressions physiques, les accidents de la route et les violences liées à des groupes armés ou forces armées étaient les types d'incidents les plus fréquemment cités. Cette situation souligne la nécessité d'améliorer la sécurité et la protection des élèves à l'école et dans la communauté, en particulier des élèves filles, pour assurer un environnement éducatif protecteur.

²⁹ La question a été posée aux informateurs clés acteurs communautaires pour tous les enfants, sans distinction de sexe. La première question visait à identifier le principal risque de protection pour les enfants, tandis que les deuxième et troisième questions cherchaient à déterminer le sexe et l'âge des enfants les plus touchés par ce risque préalablement identifié.

Quant aux enfants déscolarisés, les deux autres risques les plus fréquemment évoqués par les IC acteurs communautaires après le mariage d'enfants étaient le travail des enfants (branche dangereuse), ainsi que le recrutement/utilisation d'enfants par les forces et groupes armés.

Même si fréquemment mentionnés par tous statuts de scolarisation, il convient de noter que les risques liés au mariage des enfants, au travail (branche dangereuse) des enfants, et au recrutement/utilisation d'enfants par les groupes armés étaient relativement moins mentionnés pour les enfants scolarisés. Ceci tend à confirmer que l'accès à l'éducation diminue les risques d'exposition des enfants au mariage, au travail et au recrutement/utilisation.

Selon les IC acteurs communautaires, les trois premiers lieux les plus dangereux pour les filles dans leurs zones d'exercice étaient sur le chemin pour aller chercher de l'eau (64%), sur le chemin pour aller chercher du bois (64%), au marché (30%). Le chemin de l'école et les écoles étaient mentionnés par respectivement 22 % et 6% des IC. Les trois premiers lieux les plus dangereux pour les garçons dans leurs zones d'exercice étaient sur le chemin pour aller chercher du bois (46%), sur le chemin pour aller chercher de l'eau (34%), et sur le chemin de l'école (28%). Les écoles étaient mentionnées par 9% des IC.

Selon les enfants scolarisés consultés, filles et garçons de 10 à 15 ans confondus, les principaux problèmes de protection auxquels les filles et les garçons sont confrontés à l'école et ses alentours sont les suivants :

- Bagarres et autres formes de violence entre élèves à l'école ainsi que sur le chemin de l'école. Ce problème est largement répandu et fréquemment signalé par les enfants participant à l'évaluation.
- Mauvais comportements de certains enseignants, en particulier le recours au châtiment corporel. Dans le contexte scolaire, il s'agit du principal problème de protection mentionné par les enfants.
- D'autres formes graves d'abus perpétrées par certains enseignants ont été évoqués, notamment des injures et des insultes, le fait de demander aux élèves de faire des tâches personnelles pour eux, des actes de discrimination et de sexisme verbal à l'encontre des filles et des garçons.
- La consommation d'alcool et l'absentéisme des enseignants, ainsi que la pression financière exercée sur les familles en raison des frais de scolarité mensuels, ont été cités comme des sources de préoccupation majeure.
- Diverses formes de harcèlement et de violence basée sur le genre à l'encontre des filles, perpétrées par des garçons (élèves et non-élèves) et des adultes à l'école ainsi que sur le chemin de l'école.
- Les conséquences du conflit armé, notamment les attaques, la présence d'hommes armés et les tirs, ainsi que l'impact psychologique sur le bien-être des enfants, rendent l'expérience scolaire de certains élèves négative.
- Les bâtiments scolaires sont dans des conditions peu sécurisées, en particulier en raison du manque de clôture.
- Sur le chemin de l'école, un risque majeur réside dans les accidents de la route, en particulier impliquant des taxis-motos, qui sont fréquents.

Les principaux facteurs de protection à l'école et sur le chemin, tels qu'identifiés par les filles et les garçons, comprennent :

- Les enseignants qui protègent et qui ne fouettent pas les élèves
- La présence des Forces Armées Centrafricaines (FACA) à côté de l'école

- Résider à proximité de l'école
- La présence de personnes bienveillantes le long du chemin qui aident les élèves à traverser la route en toute sécurité.
- Le fait de se rendre à l'école et d'en revenir en groupe, ce qui constitue une stratégie efficace d'autoprotection des enfants.

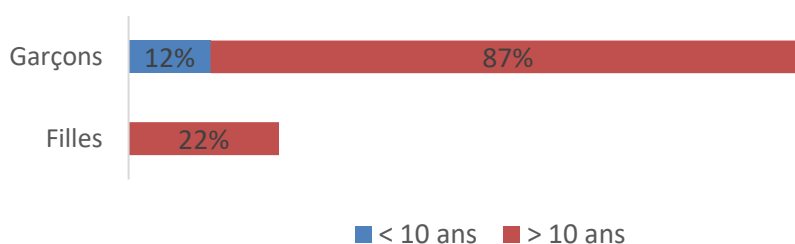
3.6.2 Enfants non-accompagnés et séparés

Les IC acteurs communautaires dans 66% des communes enquêtées ont mentionné avoir entendu parler de cas d'enfants disparus ou de parents ayant perdu leurs enfants les trois derniers mois précédant la collecte. Les IC acteurs communautaires dans 45% des communes ont affirmé qu'il existait des enfants non-accompagnés et séparés dans leurs localités. Les principales causes de séparation identifiées étaient le fait d'être orphelin (80%), le décès des parents lors des attaques (49%), et le déplacement (40%). Lorsqu'interrogés sur les enfants les plus vulnérables à besoin d'assistance parmi les enfants non-accompagnés et séparés, les IC acteurs communautaires ont identifié les enfants non-scolarisés comme ceux ayant le plus besoin d'assistance (91%), suivi des enfants à handicap et ceux pris en charge par des personnes âgées (respectivement 67% et 48%).

3.6.3 Enfants associés aux forces et aux groupes armés

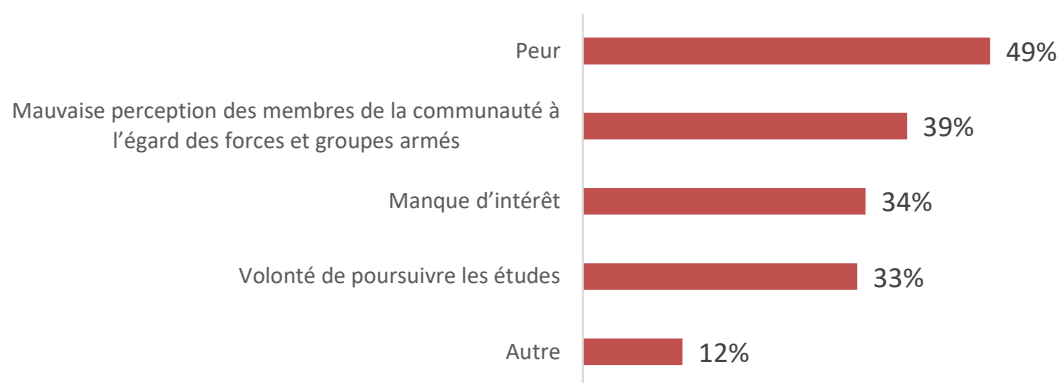
Les IC acteurs communautaires dans 18% (12/67) des communes ont rapporté avoir eu connaissance d'épisodes de recrutement des enfants par les forces et groupes armés à proximité ou au sein de la localité au cours des six derniers mois. Les IC dans la majorité des communes (83%) ont rapporté que le nombre d'épisodes de recrutement/utilisation des enfants par les forces et groupes armés à proximité ou au sein de la localité était en diminution au cours des 12 derniers mois. Les IC acteurs communautaires dans un quart des communes ont noté avoir vu des enfants en compagnie des forces et groupes armés à proximité ou au sein de leur localité. De plus, 74% des adolescents non-scolarisés interrogés confirment que les enfants dans leur localité fréquentent des lieux avec des hommes armés. Ils citent notamment les aérodomes, les bases Minusca, les bases Forces Armées Centrafricaines (FACA), et les barrières d'entrée/sortie de la ville. 39% des adolescents ont exprimé qu'il y a des lieux dans le village où les enfants sont plus à risque d'être recrutés par les groupes armés. Ces lieux comprennent les chantiers de diamants, les bases militaires, les sites des PDI, les promenades, les déplacements vers la rivière, les chemins menant aux champs, les écoles, les points d'eau, les points de contrôle des groupes armés, les gendarmeries et les postes de police. Selon les IC acteurs communautaires, les enfants qui sont habituellement recrutés/utilisés par les forces et groupes armés sont le plus souvent des garçons âgés de plus de 10 ans.

Graphique N°17 : Âge habituel de recrutement/utilisation des enfants par les forces et groupes armés, par sexe



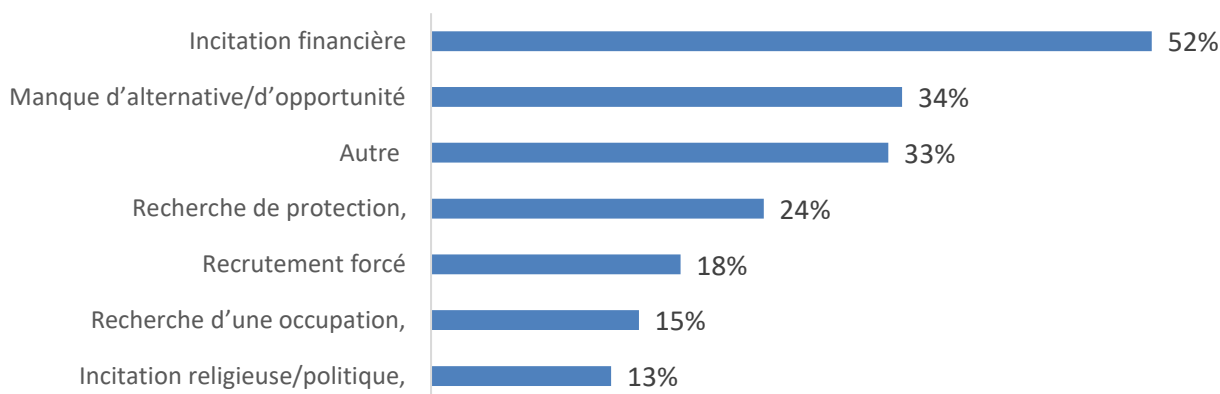
La peur et la mauvaise perception des membres de la communauté à l'égard des forces et groupes armés étaient les principaux facteurs de rejet des enfants à rejoindre les forces et groupes armés selon les IC acteurs communautaires interrogés (respectivement 49% et 39%).

Graphique N°18 : Facteurs de rejet des enfants à rejoindre les forces et groupes armés (acteurs communautaires)³⁰



A l'inverse, les trois motivations/incitations des enfants à rejoindre les forces et groupes armés les plus fréquemment mentionnées étaient l'incitation financière, le manque d'alternative/d'opportunités et la recherche de protection (respectivement 52%, 34% et 24%).

Graphique N°19 : Motivations des enfants à rejoindre les forces et groupes armés (acteurs communautaires)³¹



Tout comme les IC acteurs communautaires, les adolescents non-scolarisés ont également identifié le besoin d'argent et le manque d'opportunités éducatives et professionnelles comme les principales raisons du recrutement des enfants. De plus, certains garçons ont expliqué que rejoindre des groupes armés les rendait respectés au sein de leur communauté, car cela leur donnait l'impression d'avoir du pouvoir et de fournir une forme de protection. Dans certains groupes de discussion, la volonté de

³⁰ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

³¹ Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

se venger a été citée comme une motivation. Les motivations politiques ou religieuses n'ont cependant pas été évoquées par les enfants.

3.6.4 Mesures et services de protection disponibles au sein de l'école et de la communauté

En réponse aux risques de protection évoqués précédemment, les IC acteurs communautaires dans environ la moitié (48%) des communes ont mentionné connaître l'existence d'un mécanisme de protection communautaire. Les IC acteurs communautaires ont mentionné qu'il y avait un travailleur social du gouvernement ou un agent de l'Etat pour accompagner les enfants vulnérables dans 19% des communes enquêtées. Les enfants associés aux forces et groupes armés démobilisés étaient pris en charge par la communauté dans seulement 21% des communes enquêtées.

Au sein des écoles, seulement 9% des IC personnel éducatif ont mentionné la présence d'un comité d'alerte fonctionnel pendant l'année scolaire 2022-2023. Ce comité, mis en place dans le but de surveiller les problèmes de protection tels que les abus et l'exploitation affectant les enfants, ainsi que d'examiner le processus de référencement et de prise en charge au besoin, est composé d'élèves, d'enseignants, et parfois d'un membre du comité de parents d'élèves, sélectionné en fonction de son intégrité. Il est à noter que bien que la taille de ce comité ne soit pas standardisée, elle ne doit pas dépasser 10 membres. Dans 37% des écoles enquêtées, l'espace de jeu des enfants était délimité et sécurisé et seulement 3% des écoles avaient une clôture. Dans 3% des écoles, les IC ont mentionné qu'un plan de préparation aux urgences suivant l'approche safe school avait été développé. La majorité des écoles enquêtées (82%) étaient construites en matériau dur.

Les résultats de cette évaluation montrent que l'accès aux services de soutien psycho-social reste très limité, tant pour les enseignants que pour les élèves. En effet, un service de soutien psycho-social était accessible pour les enseignants dans seulement 10 % (235/265) des écoles enquêtées. Les enfants bénéficiaient de ce service dans seulement 8% des écoles enquêtées.

Cette situation met en lumière l'urgence d'améliorer l'accès à ces services essentiels, car elle a un impact direct sur le bien-être des enseignants et des élèves, ainsi que sur la qualité de l'éducation et de la protection au sein de la communauté. Cette urgence est d'autant plus évidente lorsque l'on considère les données récoltées :

- Au niveau des communes, 31% des acteurs communautaires ont signalé des changements de comportement chez certaines filles en détresse au cours des deux mois précédant la collecte de données. Les changements les plus couramment observés étaient liés à des comportements sexuels à risque, des difficultés scolaires et des sentiments de tristesse. Comme le précisent les adolescents non-scolarisés, il est important de noter que les comportements sexuels à risque sont surtout en lien avec la nécessité de faire face à la pauvreté des parents. Pour les garçons, 31% des acteurs communautaires ont également signalé des changements de comportement, principalement caractérisés par des comportements délinquants, des problèmes scolaires, des comportements agressifs et des comportements sexuels à haut risque.
- Au niveau des écoles qui accueillaient des enfants déplacés (160), 48% (77) des IC personnel éducatif ont noté des difficultés de concentration, de l'isolement et des comportements inhabituels chez les garçons déplacés, tandis que 47% (75) ont observé ces mêmes problèmes chez les filles déplacées. De plus, parmi les 172 écoles qui accueillaient des

enfants retournés, 42% (72) des IC ont rapporté des difficultés de concentration, de l'isolement et des comportements inhabituels chez les garçons retournés, et 42% (73) chez les filles retournées.

4 Recommandations

Au ministère de l'Éducation et au ministère Chargé de la Promotion du Genre, de la Protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

Problématique	Recommandation	Délai
Manque d'enseignants titulaires.	Au ministère de l'Éducation, il est essentiel d'accélérer le déploiement des enseignants titulaires dans les Inspections académiques et d'assurer leur prise en charge salariale.	Le plus tôt possible.
Manque de formation adéquates et qualifications nécessaires pour les maitres-parents	Prioriser les maîtres-parents dans les programmes de formation organisés par le ministère de l'Éducation.	Permanent.
Manque de travailleur social du gouvernement ou un agent de l'Etat pour accompagner les enfants vulnérables	Renforcer la présence de travailleurs sociaux du gouvernement ou d'agents de l'État formés sur la gestion des cas pour accompagner les enfants vulnérables dans les communes, en priorité au sein des Sous-Préfectures avec des besoins humanitaires élevés.	Permanent.
	Au ministère de l'éducation il est essentiel d'élaborer des politiques et des procédures qui favorisent l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les élèves. Il peut s'agir d'établir des lignes directrices claires pour identifier et soutenir les élèves handicapés, de veiller à ce que les écoles disposent d'installations et de ressources accessibles, et de fournir un financement adéquat pour soutenir l'éducation inclusive.	
Les filles sont plus susceptibles d'abandonner leurs études, en raison de la précarité et des normes sociales qui encouragent le mariage des filles avant 18 ans.	Ce problème pourrait être atténué en favorisant la continuité de l'éducation des filles notamment par l'amélioration de la gestion de l'hygiène menstruelle à l'école, sensibilisation des enseignants, parents et les filles à l'importance de l'éducation et le retard du mariage.	

Aux équipes du Cluster Education et CPAoR

Problématique	Recommandation	Délai
<p>Le mariage d'enfants est la première raison d'abandon scolaire et le premier risque de protection. Ce résultat est ressorti à la fois des évaluations avec les adultes (Informateurs Clés personnel éducatif, et Informateurs Clés acteurs communautaires) et des groupes de discussion avec les enfants.</p>	<p>Les équipes de coordination du Cluster Éducation et de l'AoR Protection de l'Enfant doivent établir un lien (partager les résultats de la JENA) avec les programmes de développement pour garantir une planification conjointe visant à atténuer ce problème lié au mariage d'enfants.</p> <p>Cibler les filles mariées dans les campagnes de (ré)inscription à l'école, et envisager éventuellement des options flexibles pour leur permettre de poursuivre leur éducation (en répondant à leurs besoins spécifiques).</p>	<p>Dès que le rapport de la JENA sera disponible.</p>
<p>Les principales difficultés à s'inscrire à l'école pour les enfants déplacés et retournés sont le paiement des frais d'inscription et l'absence de pièces administratives. Ce résultat est ressorti à la fois des évaluations avec les adultes (Informateurs Clés personnel éducatif) et des groupes de discussion avec les enfants.</p>	<p>L'équipe de coordination du Cluster Éducation doit s'assurer que la planification stratégique du HRP 2024 prévoit des appuis spécifiques pour faciliter l'accès à l'éducation en faveur des élèves déplacés et retournés, notamment en ce qui concerne l'organisation des cours de récupération et la distribution des kits scolaires.</p>	<p>Décembre 2023.</p>
<p>Problème d'insécurité et de protection de l'enfant à l'école et sur le chemin de l'école.</p> <p>Dans le contexte scolaire, le mauvais comportement de certains enseignants est le principal problème de protection mentionné par les enfants scolarisés (en particulier le recours au châtiment corporel).</p> <p>D'autres formes graves d'abus perpétrées par certains enseignants, notamment des injures et des insultes, le fait de demander aux élèves de faire des</p>	<p>Coordonner le ciblage des zones hots spots dans lesquelles les secteurs éducation peuvent travailler ensemble pour adresser cette problématique de protection des enfants à l'école et sur le chemin de l'école.</p> <p>Accompagner le gouvernement pour renforcer et harmoniser les mécanismes communautaires de Protection des enfants à travers le développement de lignes directrices nationales.</p> <p>En particulier, collaborer avec le Domaine de Responsabilité Lutte Antimines (DLAM) nouvellement créé pour la sensibilisation dans les communautés.</p> <p>En collaboration avec le Domaine de Responsabilité PE, mettre en</p>	<p>Novembre lors du développement du HRP 2024.</p> <p>Q1 2024</p>

<p>tâches personnelles pour eux, des actes de discrimination et de sexisme verbal à l'encontre des filles et des garçons.</p> <p>La consommation d'alcool et l'absentéisme des enseignants ont été cités comme des sources de préoccupation majeure lors des groupes de discussion avec les enfants scolarisés.</p>	<p>œuvre les activités de protection transversale dans les écoles, par exemple la prise en charge temporaire des enfants non accompagnés et/ou séparés suite à l'insécurité à l'école ou sur le chemin de l'école, soutien psychosocial dans des espaces amis des enfants/autres espaces sécurisés qui peuvent être placés autour des écoles.</p> <p>Former des enseignants sur la discipline positive, le Code de Conduit, les droits des enfants, la protection des enfants, et la prévention des VBG.</p>	
---	--	--

Aux membres du Cluster Education et CPAoR

Problématique	Recommandation	Délai
<p>Les retards et non-paiement de salaires et autres opportunités économiques sont les trois raisons principales de démissions des maitres-parents</p>	<p>En cas d'existence de l'initiative communautaire de prise en charge des MP :</p> <ul style="list-style-type: none"> -S'aligner et apporter un appui nécessaire pour l'amélioration et la pérennisation et mis en place d'un plan d'accompagnement de la communauté. <p>En cas d'absence d'une initiative communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les membres de la communauté à mettre en place une initiative communautaire pour la pris en charge des MP. -Apporter un appui technique ou financier pour la pérennisation de l'initiative. 	<p>Permanent.</p>
<p>Les principales menaces pour la protection des enfants sur leur chemin vers l'école, la violence physique et/ou sexuelle, ainsi que les accidents de la route</p>	<p>Redynamiser les mécanismes communautaires de protection de l'enfant à travers les RECOPE et veiller à travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux et les forces de sécurité, pour établir des mécanismes de protection efficaces pour les enfants permettant de prévenir et signaler les risques</p> <p>Mettre en relation les RECOPE et les groupements d'enfants scolaire et les associations de</p>	<p>Permanent.</p>

	parents d'élèves pour renforcer la prévention et le signalement des risques.	
Face à cette violence quotidienne, la famille constitue le socle sur lequel les enfants comptent pour être protégés. Les parents restent le principal support des filles et des garçons pour surmonter la peur (FGD)	Soutenir le renforcement de la résilience et du bien-être psychosociale des parents face au chocs ainsi que le renforcement des compétences parentale pour la protection et la scolarisation des enfants à travers des programmes structurés	Permanent.

Aux partenaires techniques et financiers

Problématique	Recommandation	Délai
Les Organisations Nationales et des organisations de la Société Civil (OSC) ont un accès limité aux ressources et financements humanitaire alors qu'elles ont une meilleure connaissance du contexte de mise en œuvre, un meilleur ancrage communautaire et une capacité de déploiement plus flexibles dans les zones où les besoins humanitaires sont plus élevés.	Encourager le renforcement des capacités et le transfert de compétences des ONG Nationales dans le cadre de la localisation de la réponse. Encourager le financement des projets multisectoriels intégrés (protection de l'enfance, éducation)	Permanent.
La capacité des équipes de coordination Education et Protection de l'enfant demeurent limitée pour assurer un accompagnement constant aux Acteurs Humanitaires, assurer adaptation et harmonisation des approches et le respect des standards	Soutenir une coordination et une gestion de l'information sectorielle pour renforcer, guider et orienter les acteurs de la Protection de l'enfant et Education dans l'identification des besoins, l'harmonisation des stratégies et des interventions en ligne avec l'évolution du contexte et les standards minimums.	Permanent.

Annexes

Annexe 1 : Rapport d'analyse des consultations avec les enfants

Annexe 2 : Revue des Données Secondaires Conjointe Education en Situation d'Urgence et Protection de l'Enfance

Annexe 3 : Matrice de la Revue des Données Secondaires Conjointe Education en Situation d'Urgence et Protection de l'Enfance : [CAF Matrice AoR PE 11Juillet2023 Billy 191023.xlsx](#)

Annexe 4 : Copies des outils de collecte de données

utilisés <https://educationcluster.app.box.com/folder/202111088355>

Annex 1 Consultations avec les enfants – Rapport final

Consultations avec les enfants – Rapport final Évaluation des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance 2023 République Centrafricaine

Introduction :

Du 9 mai au 27 juin 2023, le Cluster Éducation de la République Centrafricaine et le Domaine de Responsabilité Protection de l'Enfant ont fait une évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance. Une partie importante de l'évaluation était les consultations avec les enfants pour mieux comprendre leurs besoins spécifiques et valoriser leurs perspectives et leurs voix.

Questions de recherche :

Les consultations avec les enfants ont visé à explorer les thèmes suivants :

1. Perceptions des enfants scolarisés sur les raisons d'abandon scolaire
2. Perceptions des enfants scolarisés sur la protection et la sécurité à l'école
3. Perception des adolescent.e.s non-scolarisé.e.s sur les risques de protection les affectant

Méthodologie et outils utilisés :

Les consultations avec les enfants ont été menées à travers les groupes des discussions (focus group discussions : FGD). [Des guides](#) ont été élaborés pour orienter l'équipe. Afin d'encourager une participation active des enfants et de rendre les FGD plus engageants pour eux, nous avons intégré des activités participatives, telles qu'une activité de « vote par points » et une autre activité « d'accord, pas d'accord, pas sûr », spécialement conçues pour les jeunes enfants. Les FGD avec les adolescents ont plutôt été menés sous forme de discussions ouvertes.

Chaque consultation a été dirigée par deux membres de l'équipe d'évaluation, avec un.e facilitateur.ice animant la discussion et un.e preneur.euse de notes. Dans la mesure du possible, pour les consultations impliquant des filles, l'équipe d'évaluation a veillé à inclure au moins une femme. Cette approche a contribué à garantir un environnement propice à l'expression libre et ouverte des enfants, favorisant ainsi leur participation active.

Stratégie d'échantillonnage :

La stratégie d'échantillonnage pour les consultations d'enfants a été basée sur l'identification de sous-groupes en fonction de la zone, de l'âge, du sexe et du statut scolaire des enfants. Il s'agit donc d'un échantillon ciblé. Les critères de sélection des enfants étaient inclusifs et ont visé à garantir un droit égal à la participation pour tous-toutes les enfants, y compris les filles et garçons, des enfants en situation de handicap, des enfants de différents groupes d'âge et/ou niveau scolaire, des enfants déplacé-e-s internes et de la communauté hôte, des enfants de différentes capacités, des enfants de différents niveaux socio-économiques, des enfants de différentes religions, et des enfants de groupes minoritaires.

Pour les consultations avec filles et garçons scolarisé.e.s, les directeur.ices d'école ont été consulté.e.s pour identifier des élèves de la tranche d'âge spécifiée (9-12 et 13-15 ans) parmi ceux-celles inscrits à l'école. Les directeur.ices d'école aideront également à identifier les enfants étroitement représentatifs de la communauté. Pour les consultations avec les enfants/adolescent.e.s de 14-17 ans non-scolarisé.e.s, les membres des Réseau Communautaire de Protection de l'Enfance (RECOPE) ou leaders communautaires ont été consultés en premier lieu pour voir s'ils-elles étaient en mesure de les identifier dans la communauté. S'ils-elles n'étaient pas en mesure de le faire, les partenaires locaux et d'autres membres de la communauté ont été consultés. Il était important de s'assurer qu'uniquement des enfants bénéficiant des interventions humanitaires n'ont pas été sélectionnés pour que les consultations aient inclus des enfants n'ayant bénéficié d'aucun service par les partenaires.

Enfants en situation de handicap

Dans le cadre de cette étude, les enfants en situation de handicap sont ceux-celles scolarisé.e.s au sein d'écoles formelles (donc apte à suivre, dans une plus ou moins grande mesure, une scolarité « classique »). Les enquêteur.ices tâcheront de tenir compte de la diversité du handicap (malvoyant, malentendant, physique,) dans le choix des enfants à inclure dans les FGD.

La sauvegarde des enfants pour la participation :

Le consentement informé a été obtenu de tous les enfants participants et de leurs parents/tuteurs, avant et au début des consultations. Des précautions ont été prises pour minimiser les risques pour tous-toutes les participant.e.s pendant les consultations. Tout le personnel a reçu une formation sur la sauvegarde de l'enfant et Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), et ils-elles ont signé la politique de sauvegarde de l'enfant/PEAS et le code de conduite de leur organisation ainsi que le code de conduite spécifique pour l'évaluation des besoins. Une orientation sur le protocole de rapportage et de référencement (qui explique comment les questions urgentes, telles que la protection de l'enfant, les allégations de sauvegarde, les besoins de santé urgents, etc., qui peuvent être soulevées lors de la consultation doivent être référées) a été donnée. Finalement, les enfants ont été informés sur la façon de déposer des plaintes ou de fournir des commentaires.

Échantillonnage et la collecte de données sur le terrain :

Au total, 36 consultations avec des enfants ont été menées avec 278 enfants (50% de filles). Cinq à neuf enfants ont participé dans chaque FGD. Parmi les enfants qui ont participé, 59% ont été les enfants de la communauté hôte et 41% étaient des enfants déplacés internes. Seulement 1% étaient des enfants retournés. Des enfants en situation de handicap représentaient seulement 6% de l'échantillon.

Un total de 24 consultations a été mené auprès d'enfants scolarisés dans six zones spécifiques, à savoir Alindao, Bossangoa, Bria, Kaga Bandoro, Ndele et Zémio. Ces consultations ont impliqué 191 enfants, dont 51% de filles. Dans chacune de ces zones, des consultations distinctes couvrant les groupes suivants ont été réalisées :

- Filles âgées de 10 à 12 ans
- Garçons âgés de 10 à 12 ans
- Filles âgées de 13 à 15 ans
- Garçons âgés de 13 à 15 ans

Il est important de souligner que seules 16 des 24 consultations ont été incluses dans l'analyse finale. L'exclusion des huit consultations menées à Zémio est due à plusieurs facteurs, notamment la qualité insuffisante de ces consultations, leur faible contribution en termes d'informations pertinentes et de valeur ajoutée, ainsi que des contraintes de capacité pour analyser ces données de manière adéquate.

Pour les enfants non-scolarisés, 12 consultations ont été menées dans sept zones ciblées (Zémio, Bria, Alindao, Ndele, Kaga Bandoro, et Bossangoa, Nana-Bakassa). Dans la plupart des zones, deux consultations ont été faites : une avec des filles et une avec des garçons.

Tableaux 1 : Échantillonnage

Age	Statut scolaire	# de consultations	# de filles	# de garçons	# d'enfants total
10-12 ans	Scolarisé.e.s	8 (4 avec filles, 4 avec garçons)	33	32	65
13-15 ans	Scolarisé.e.s	12 (6 avec filles, 6 avec garçons)	63	63	126
14-17 ans	Non scolarisé.e.s	12 (6 avec filles, 6 avec garçons)	44	43	87
Total général		36	140	138	278

Limitations et défis

Le processus de participation des enfants présente certaines limites inhérentes à sa méthodologie. Il ne fournit pas d'informations statistiquement représentatives car il ne vise pas à produire des données quantitatives, mais plutôt des informations qualitatives. Toutes les tendances tirées des données collectées sont indicatives et il convient d'être prudent avant de les attribuer à des tendances plus larges dans l'ensemble du pays.

Malgré l'engagement soutenu des partenaires, la participation des enfants en situation de handicap aux groupes de discussion reste très limitée. De plus, certains enfants, en particulier ceux non scolarisés, rencontrent des difficultés linguistiques en ne maîtrisant pas le Sango, entravant ainsi les échanges de groupe et la compréhension des concepts clés. De plus, les défis sécuritaires ont empêché la réalisation de ces FDG dans des zones où les besoins et perceptions des enfants pourraient différer de ceux interrogés dans les chefs-lieux des Sous-Préfectures.

Il convient de noter que sur 24 consultations menées auprès d'enfants scolarisés, seulement 16 ont été incluses dans l'analyse finale. L'exclusion des huit consultations menées à Zémio est due à plusieurs facteurs, notamment la qualité insuffisante de ces consultations, leur faible contribution en

termes d'informations pertinentes et de valeur ajoutée, ainsi que des contraintes de capacité pour analyser ces données de manière adéquate.

Jusqu'à présent, la dernière étape de l'exercice d'évaluation des besoins des enfants, qui consiste à clore la boucle de rétroaction avec les enfants, n'a pas encore été réalisée. Cette étape est cruciale pour assurer une participation éthique et significative des enfants. Il est recommandé de concevoir un rapport sous forme graphique, illustré par un artiste local, contenant les informations clés des consultations avec les enfants, et de le distribuer aux enfants participants pour leur montrer les résultats de leur participation.

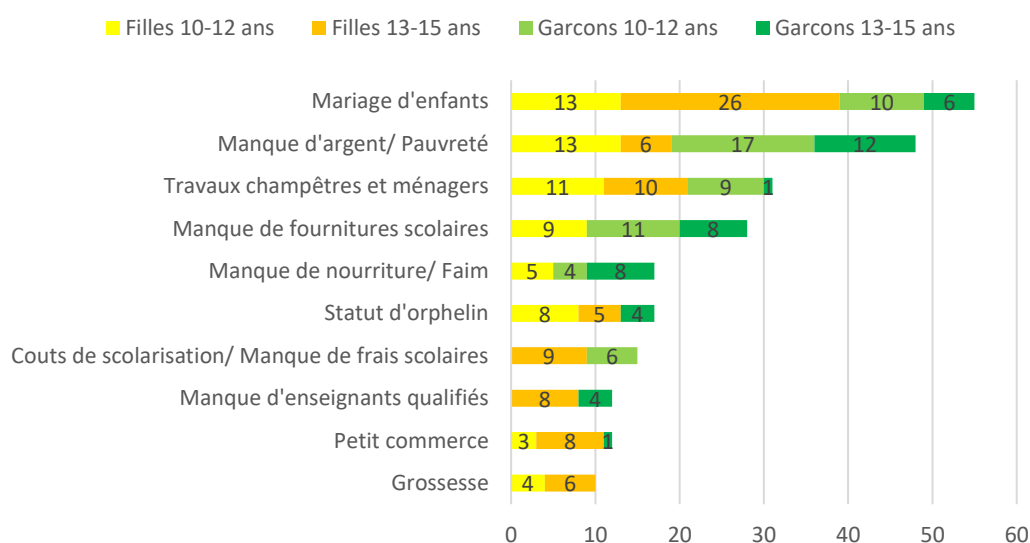
Résultats

1. Perceptions des enfants scolarisé-e-s de 10 à 15 ans sur les raisons d'abandon scolaire

Les enfants scolarisés ont identifié plusieurs raisons d'abandon scolaire. Les raisons les plus importantes, celles qui ont été le plus fréquemment évoquées et qui ont recueilli le plus grand nombre de votes de la part des différents groupes d'enfants lors des FGDs, sont présentées dans le graphique ci-dessous. Nous allons examiner en détail les cinq raisons les plus prédominantes après le graphique.

Il convient de noter que certaines autres raisons mentionnées par des enfants, mais qui ont reçu moins de 10 votes, ont été exclues de ce graphique. Ces raisons incluent, entre autres : la recherche de travail et le désir de gagner de l'argent rapidement (9 votes) ; le manque de suivi de la part des parents (9 votes) ; l'irrégularité des enseignants dans les classes (8 votes) ; les jeux de hasard (8 votes) ; les conflits armés (7 votes) ; le manque de tables et de bancs (7 votes) ; la violence entre élèves (6 votes) ; le manque d'accès à l'eau (5 votes) ; la longue distance à parcourir pour se rendre à l'école (4 votes) ; la discrimination (4 votes) ; les maladies (3 votes) ; l'influence négative d'autres enfants (2 votes) ; et l'âge avancé (1 vote).

Graphique 1 : Raisons d'abandon scolaire selon les enfants scolarisé-e-s



1.1 Mariage d'enfants

Globalement, le mariage d'enfants était la première raison d'abandon scolaire citée par des enfants scolarisés, notamment par les filles de 13 à 15 ans. Il est important de noter que pour les garçons, cette raison vient en troisième position, après la pauvreté et le manque de fournitures scolaires. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que le mariage est étroitement lié à la grossesse, qui, pour les filles, se classe en sixième position parmi les causes d'abandon scolaire, tandis qu'elle n'est jamais mentionnée pour les garçons.

« Les enfants subissent beaucoup de pression de la part des adultes à se marier avant l'âge. ».

Une fille de 13 à 15 ans de Kaga-Bandoro

Les jeunes filles expliquent que leur abandon scolaire découle de mariages forcés, initiés par leurs parents dès l'âge de 12 ans (selon les garçons, cela commence à partir de 13 ans). Les parents exercent une pression constante en faveur du mariage, parfois en refusant de financer leurs frais de scolarité ou de subvenir à leurs besoins, persuadés que leur fille sera bientôt enceinte et mariée. Pour les garçons âgés de 10 à 12 ans, la motivation parentale à marier leurs filles découle de la pauvreté, dans l'espoir que le futur gendre contribuera financièrement à la famille. Pour les filles de 13 à 15 ans, il est également noté que les maris ne tolèrent pas que leurs épouses retournent à l'école et ne soutiennent pas leurs études. Des garçons âgés de 10 à 12 ans renforcent cette perception en ajoutant que certaines filles mariées ressentent de la honte à l'idée de reprendre leur scolarité. De manière similaire, les garçons mariés sont tenus de subvenir aux besoins de leur famille, ce qui les pousse parfois à se lancer dans des activités champêtres ou commerciales.

Toutefois, il est important de noter qu'il existe des cas de mariage volontaire chez les filles de 13 à 15 ans. Certains garçons du même groupe d'âge mentionnent que certains de leurs pairs aspirent à avoir des épouses, influencés par des amis du quartier qui ne fréquentent pas l'école et ont des copines. Un garçon de 13 à 15 ans de Kaga-Bandoro exprime cette idée en disant : "Certains amis du quartier qui ne fréquentent pas l'école ont des copines, et ceux qui continuent à prendre le chemin de l'école veulent les imiter en ayant eux aussi des copines."

1.2 Manque d'argent/Pauvreté

La pauvreté dans les familles était la deuxième raison citée comme cause majeure des abandons scolaires. Selon les garçons scolarisés des deux groupes d'âge (10 à 12 ans et 13 à 15 ans), c'était la raison la plus fréquemment citée, et elle était aussi citée en première position (avec le mariage d'enfants) par les filles de 10 à 12 ans. Cette raison était beaucoup moins importante pour des filles de 13 à 15 ans (7e position), mais il est important de noter qu'elles ont placé « les coûts de scolarisation » en 3^e position, qui est particulièrement liée à la pauvreté.

Des filles ont expliqué que leurs familles ne peuvent pas assumer les dépenses liées à l'éducation, telles que les fournitures scolaires, les uniformes et les frais de scolarité, ni même fournir de la nourriture ou des vêtements. Pour cette raison, les enfants sont contraints de rechercher des moyens de subsistance pour se nourrir et s'habiller, ce qui finit par les pousser à abandonner leurs études. Les filles de 13 à 15 ans sont particulièrement touchées par cette situation, ce qui explique le faible nombre d'entre elles dans les classes de CM1 et CM2.

Lié à ça, les garçons ont parlé du travail domestique : les parents privilégient l'utilisation de leurs enfants pour gagner de l'argent plutôt que de les autoriser à aller à l'école. Les élèves résidant dans les sites de déplacés ont révélé que leurs parents leur imposent la tâche de collecter du bois de chauffage dans les champs afin de le vendre, au lieu de les laisser suivre une scolarité régulière. En particulier, les garçons âgés de 13 à 15 ans ont noté que les filles sont davantage touchées par cette raison d'abandon scolaire que les garçons. Les filles sont souvent retenues à domicile pour vendre des produits sur les marchés locaux ou pour aider leurs parents dans les travaux champêtres.

« On ne peut pas aller à l'école les mains vides et toujours mal habillé. »

Un garçon de 10 à 12 ans de Bossangoa

« On nous renvoie parfois pour le non-paiement de la redevance scolaire y compris la cotisation des frais mensuels des maîtres parents. Ainsi, l'on ne se sent pas égal aux autres élèves et on juge mieux abandonner. Nos parents ne nous paient pas le frais de certains examens et nous reprenons les mêmes classes à cause de ça. »

Une fille de 10 à 12 ans de Bossangoa

1.3 Travaux champêtres et ménagers

Les travaux champêtres était la troisième raison citée : en deuxième position pour les filles de 13 à 15 ans, troisième position pour les filles de 10 à 12 ans, quatrième position pour les garçons de 10 à 12 ans et moins important pour les garçons de 13 à 15 ans (en 7^e position).

Les filles ont observé que leurs parents empêchent les enfants scolarisés de se rendre à l'école en les envoyant plutôt aux champs, car ils ne reconnaissent pas l'importance de l'éducation et préfèrent les garder à la maison pour accomplir des tâches domestiques. Dans d'autres cas, les parents demandent aux enfants de s'occuper des bébés ou d'autres enfants du foyer, ce qui permet aux parents de se rendre aux champs. Les garçons ont expliqué que les enfants sont souvent retenus à la maison soit pour travailler aux champs, pour garder les enfants de leurs parents, effectuer des travaux champêtres tels que semer des arachides ou éplucher des tubercules de manioc, ou encore pour chasser. En général, les filles sont davantage sollicitées pour les activités champêtres que les garçons.

« La place de l'enfant c'est à l'école et non au champ encore moins à la maison. »

Un garçon de 10 à 12 ans de Alindao

« Nous avons souvent la charge des travaux ménagers car, pour nos parents, ils sont en train de nous préparer pour devenir une bonne épouse... Aussi pour eux, les hommes aiment les femmes qui savent bien travailler au champ qu'à la maison. »

Une fille de 13 à 15 ans de Bossangoa

1.4 Manque de fournitures scolaires

La deuxième raison d'abandon scolaire, évoquée par les garçons des deux groupes d'âge (10 à 12 ans et 13 à 15 ans), est le manque de fournitures scolaires. Cette raison était également importante pour les filles de 10 à 12 ans (se classant en troisième position), mais elle n'a pas été mentionnée par les filles de 13 à 15 ans. Cette raison d'abandon s'explique par le fait que certains parents ne disposent pas des moyens nécessaires pour acheter les fournitures scolaires de leurs enfants, mais il existe aussi des cas où l'ignorance et le manque de responsabilité de certains parents quant à l'importance de l'éducation sont en jeu.

1.5 Manque de nourriture et faim

Cette raison était plus importante pour les garçons de 13 à 15 ans (en 2^e position) que pour les autres groupes d'enfants (en 5^e position pour les filles de 10 à 12 ans, 7^e pour les garçons de 10 à 12, et pas mentionné par les filles de 13 à 15 ans). Les enfants abandonnent l'école parce qu'ils n'ont pas de repas à l'école et ne trouvent pas de nourriture chez eux une fois rentrés. Ils préfèrent quitter l'école pour chercher de la nourriture.

« Moi je connais un enfant qui m'a dit que si on mangeait à l'école, il n'aurait pas abandonné. »

Un garçon de 10 à 12 ans de Dar-el Kout

1.6 Statut d'orphelin

Cette raison était plus fréquemment citée par des filles de 10 à 12 ans (en 4^e position) que par d'autres groupes d'enfants. Elles ont expliqué que les enfants qui ont perdu leurs parents se retrouvent parfois sans soutien, ce qui peut les pousser à abandonner l'école. De plus, les tuteurs ne sont souvent pas disposés à prendre en charge les frais de scolarité des enfants orphelins. Les garçons âgés de 13 à

15 ans ont ajouté que ces enfants peuvent être victimes de maltraitance de la part de leurs tuteurs, ce qui les pousse à quitter l'école.

2. Protection de l'enfance à l'école et ses alentours (affectant des enfants scolarisés de 10 à 15 ans)

Dans cette partie de l'étude, les enfants ont été interrogés pour savoir s'ils étaient d'accord ou non avec quatre affirmations visant à évaluer la protection de l'enfance à l'école et dans son environnement. Les résultats des groupes de discussion des filles de 10 à 12 ans et des filles de 13 à 15 ans ont été consolidés, de même que les résultats des groupes de discussion des garçons de 10 à 12 ans et des garçons de 13 à 15 ans, afin de faciliter l'analyse en termes de genre et de permettre une comparaison des expériences des filles et des garçons, âgés de 10 à 15 ans.

Les principaux problèmes de protection auxquels les filles et les garçons sont confrontés à l'école et ses alentours sont les suivants :

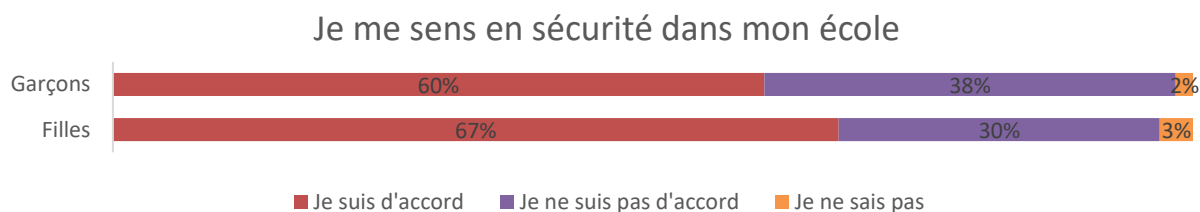
- Bagarres et autres formes de violence entre élèves à l'école ainsi que sur le chemin de l'école. Ce problème est largement répandu et fréquemment signalé par les enfants participant à l'évaluation.
- Mauvais comportements de certains enseignants, en particulier le recours au châtimement corporel. Dans le contexte scolaire, il s'agit du principal problème de protection mentionné par les enfants.
- D'autres formes graves d'abus perpétrées par certains enseignants, notamment des injures et des insultes, le fait de demander aux élèves de faire des tâches personnelles pour eux, des actes de discrimination et de sexisme verbal à l'encontre des filles et des garçons.
- La consommation d'alcool et l'absentéisme des enseignants, ainsi que la pression financière exercée sur les familles en raison des frais de scolarité mensuels, ont été cités comme des sources de préoccupation majeure.
- Diverses formes de harcèlement et de violence basée sur le genre à l'encontre des filles, perpétrées par des garçons (élèves et non-élèves) et des adultes à l'école ainsi que sur le chemin de l'école.
- Les conséquences du conflit armé, notamment les attaques, la présence d'hommes armés et les tirs, ainsi que l'impact psychologique sur le bien-être des enfants, rendent l'expérience scolaire de certains élèves négative.
- Les bâtiments scolaires sont dans des conditions peu sécurisées, en particulier en raison du manque de clôture.
- Sur le chemin de l'école, un risque majeur réside dans les accidents de la route, en particulier impliquant des taxis-motos, qui sont fréquents.

Les principaux facteurs de protection à l'école et sur le chemin, tels qu'identifiés par les filles et les garçons, comprennent :

- Les enseignants qui protègent et qui ne fouettent pas les élèves
- La présence des Forces Armées Centrafricaines (FACA) à côté de l'école
- Résider à proximité de l'école
- La présence de personnes bienveillantes le long du chemin qui aident les élèves à traverser la route en toute sécurité.
- Le fait de se rendre à l'école et d'en revenir en groupe, ce qui constitue une stratégie efficace d'autoprotection des enfants.

2.1 Sécurité au sein de l'école

Graphique 2 : Sécurité au sein de l'école



Nous avons constaté que les filles (67%) se sentent plus en sécurité à l'école que les garçons (60%). Cependant, il est intéressant de noter que, selon les garçons, les filles sont moins en sécurité à cause des attaques de certains garçons. Les filles sont souvent taquinées et parfois harcelées. Parmi les garçons, les adolescents âgés de 13 à 15 ans expriment un sentiment de sécurité à l'école légèrement supérieur à celui des garçons âgés de 10 à 12 ans.

Tant les filles que les garçons ont partagé des raisons similaires concernant ce qui les fait se sentir en sécurité à l'école :

- Les bagarres entre les élèves sont interdites, ce qui favorise une cohabitation pacifique et une solidarité entre les élèves, sans violence.
- Le plaisir de s'amuser à l'école et pendant la récréation.
- Lorsque les enseignants n'utilisent pas de sanctions corporelles (chicotte) pour corriger les élèves.
- La présence des Forces armées centrafricaines (FACA) à proximité de l'école.
- Les enseignants qui protègent les élèves.
- La présence d'une salle de classe bien construite, offrant une protection contre le soleil et la pluie.

« Je me sens à l'aise, car je ne bagarre pas avec les camarades. »

Une fille de 13 à 15 ans de Dar-el Kouti

« Nous sommes en sécurité à l'école, car le Directeur et les enseignants veillent toujours sur nous. »

Un garçon de 10 à 12 ans de Bossangoa

Jusqu'à 38% des garçons et 30% des filles ne se sentent pas en sécurité à l'école, et cela s'explique par plusieurs raisons :

- Des jeux violents ou des bagarres entre élèves, pouvant entraîner des blessures chez les enfants.
- Le comportement de certains enseignants est probablement l'une des principales préoccupations des élèves. Ils ont mentionné que certains

« Certains enseignants viennent à l'école étant ivres et nous chicotent. »

Une fille de 10 à 12 ans de Dar-el Kouti

enseignants recourent à des sanctions corporelles, comme la flagellation en cas de mauvaise réponse à une question, ainsi que des insultes en présence de leurs camarades de classe, parfois assorties de moqueries et d'humiliations.

- Une raison très significative du sentiment d'insécurité à l'école, tel qu'exprimé par les enfants, concerne les conséquences du conflit armé. Ils ont mentionné que la situation dans la ville n'est pas encore stable, et la proximité de la base militaire de l'école suscite des inquiétudes parmi les élèves.
- Les incidents de sécurité antérieurs vécus par les enfants laissent des souvenirs traumatisants qui les effraient encore. Le fait que les écoles aient été prises pour cibles par des groupes armés rend cet endroit peu sûr aux yeux des élèves.
- En plus des aspects liés à la sécurité en raison du conflit, d'autres problèmes de sécurité découlent des conditions des bâtiments scolaires, ce qui les rend insuffisamment sécurisés pour les élèves. Par exemple, l'absence de clôture, de dispositifs de lavage des mains et de points d'eau (ce qui oblige les élèves à parcourir une certaine distance pour obtenir de l'eau), ainsi que l'état négligé de la cour qui présente un risque de blessures.
- Le manque de médicaments et de kits de premiers secours, le manque de tables et de bancs, ainsi que le risque de piqûres de serpents ou de scorpions contribuent à ce sentiment d'insécurité.
- Une autre source d'insécurité mentionnée par les garçons est liée au fait que les familles doivent cotiser pour rémunérer les maitres-parents, car en cas de non-paiement, ces maitres-parents peuvent faire grève.

« J'ai peur quand j'écoute un coup de feu juste à côté de l'école. »

*Un garçon de 10 à 12 ans de
Kaga-Bandoro*

« Notre enseignant nous frappe beaucoup. C'est l'utilisation de la chicotte qui fait que je ne me sens pas en sécurité. »

*Un garçon de 13 à 15 ans de
Alindao*

« Quand nous regardons les hommes en tenue circuler près de l'école, nous avons peur. »

*Un garçon de 10 à 12 ans de
Kaga-Bandoro*

« Nous craignons les événements vécus dans le passé et nous pensons que cela peut encore arriver étant à l'école. »

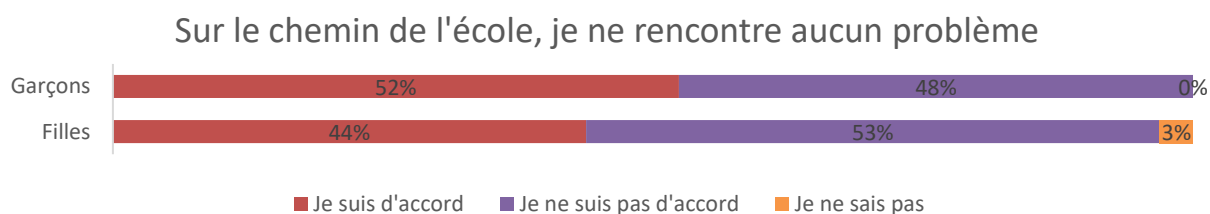
*Une fille de 13 à 15 ans de
Kaga-Bandoro*

« Je crains les fantômes des personnes tuées par les hommes armés dans la concession scolaire. »

*Une fille de 13 à 15 ans de
Kaga-Bandoro*

2.2 Problèmes sur le chemin de l'école

Graphique 3 : Problème sur le chemin de l'école



Plus de garçons (52%) ne rencontrent aucun problème sur le chemin de l'école par rapport aux filles (44%). Ce sont principalement les garçons âgés de 13 à 15 ans qui signalent moins de problèmes sur le chemin de l'école par rapport aux plus jeunes de 10 à 12 ans. En revanche, parmi tous les élèves, ce sont les filles âgées de 10 à 12 ans qui rencontrent le plus de problèmes sur le chemin de l'école.

Trois facteurs protecteurs ont été identifiés à la fois par les filles et les garçons :

1. La proximité de l'école.
2. La présence de personnes bienveillantes qui aident les élèves à traverser la route en toute sécurité.
3. Le fait de se déplacer « toujours ensemble », c'est-à-dire partir et revenir à l'école en groupe, s'avère être une stratégie efficace d'autoprotection pour les enfants.

Malheureusement, la majorité des filles (53%) et près de la moitié des garçons (48%) font face à des problèmes, parfois graves, sur le chemin de l'école, notamment :

- La distance à parcourir pour se rendre à l'école.
- Les accidents de la route, en particulier impliquant des taxis-motos, qui sont fréquents.
- Les élèves plus âgés qui agressent les plus jeunes.
- Les enfants non-scolarisés qui provoquent les élèves, entraînant souvent des bagarres.
- Les mauvaises conditions de la route, qui ne cessent de se détériorer.
- La menace de certaines personnes adultes envers les enfants.

Il est important de noter que les filles ont exprimé leurs préoccupations concernant les harcèlements et les dangers liés à la violence basée sur le genre auxquels elles peuvent être confrontées sur le chemin de l'école. Les filles ont évoqué les points suivants :

- Agressions physiques de la part des garçons.
- Harcèlement sexuel.
- Des hommes qui les dérangent.

« Les motocyclistes circulent beaucoup, ce qui fait que les élèves sont souvent heurtés en cours de route. »

*Un garçon de 10 à 12 ans
de Alindao*

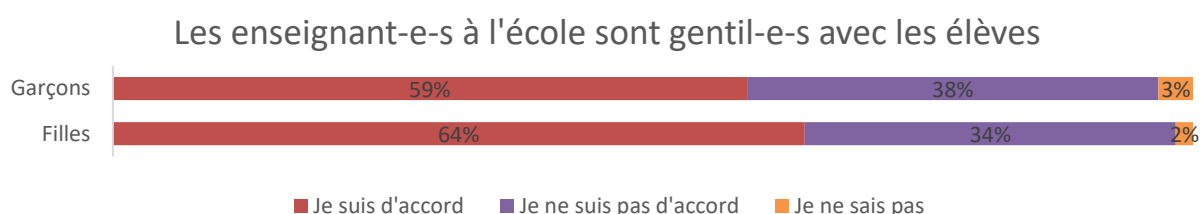
« J'ai peur des élèves plus grands que moi qui m'attendent en route pour me battre. »

*Une fille de 10 à 12 ans de
Kaga-Bandoro*

Cette opinion est partagée et corroborée par les garçons eux-mêmes, qui reconnaissent que les filles sont plus vulnérables que les garçons aux risques de sécurité sur le chemin de l'école. Les filles sont harcelées à la fois par les élèves garçons et par ceux qui ne fréquentent pas l'école.

2.3 Comportement des enseignants

Graphique 4: Comportement des enseignants



Plus de deux tiers (64%) des filles et plus de la moitié (59%) des garçons estiment que les enseignants sont bienveillants envers les élèves. Chez les filles, ce sont principalement les filles âgées de 10 à 12 ans qui ont une opinion positive des enseignants par rapport à celles de 13 à 15 ans. En ce qui concerne les garçons, la différence d'opinion entre les groupes d'âge de 10 à 12 ans et de 13 à 15 ans est significative, car ce sont les plus jeunes qui ont une opinion plus positive des enseignants.

Les enfants qui ont une opinion positive apprécient le fait que leurs enseignants enseignent bien, ne recourent pas à la violence physique envers les élèves, prodiguent des conseils pour réussir dans la vie et dans les études, et sont toujours présents à l'école.

Cependant, 34% des filles et 38% des garçons estiment que les enseignants ne sont pas bienveillants envers les élèves. Encore une fois, la différence d'opinion entre les garçons âgés de 10 à 12 ans et ceux de 13 à 15 ans est significative, car ce sont les adolescents de 13 à 15 ans qui ont une opinion plus négative des enseignants. En général, ce sont les filles âgées de 13 à 15 ans qui ont l'opinion la plus négative des enseignants parmi tous les élèves.

En effet, de nombreux comportements inacceptables de la part des enseignants ont été évoqués par certaines des filles et des garçons participants à l'évaluation, notamment :

- Le recours au châtiment corporel.
- L'usage d'injures verbales.
- L'absentéisme des enseignants.
- Le fait d'obliger les élèves à travailler pour eux.
- La contrainte imposée aux élèves de réaliser des tâches ménagères chez les enseignants (laver les vêtements, nettoyer la maison, transporter des briques, cultiver les champs, etc.).
- La consommation d'alcool pendant les heures d'école (mentionné dans 3 groupes de discussion).
- Les abus sexuels (mentionnés dans 1 groupe de discussion).

En outre, des comportements graves, de nature sexiste et discriminatoire, ont été signalés par les filles et les garçons concernant certains enseignants. Par exemple, certains enseignants déclarent que les filles n'ont pas leur place à l'école et qu'elles devraient se marier et rester à la maison. Par conséquent, les élèves ont peur de signaler ces comportements des enseignants à quiconque.

« Quand les enseignants nous donnent un exercice et si on échoue, ils nous chicotent. »

Une fille de 13 à 15 ans de Dar-el Kouti

« Les enseignants nous frappent en cas de retard dans les classes. »

Une fille de 13 à 15 ans de Dar-el Kouti

« À la moindre erreur, il bondit sur l'élève et le frappe sans ménagement. Il est trop agressif. »

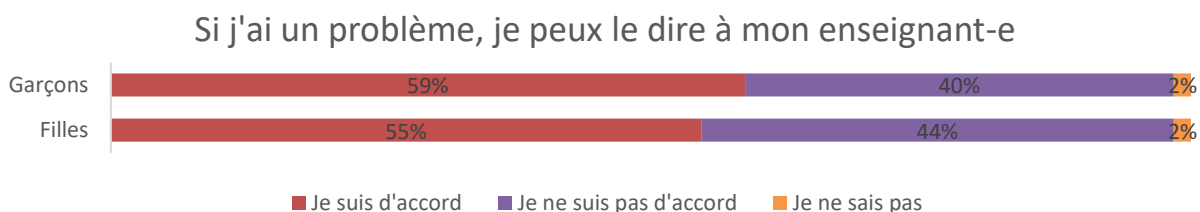
Une fille de 13 à 15 ans de Alindao

« Il s'absente beaucoup. Lorsqu'il n'a pas encore perçu sa prime de motivation, il s'énerve et ne vient pas régulièrement à l'école. »

Un garçon de 10 à 12 ans de Alindao

2.4 Confiance aux enseignants

Graphique 5 : Confiance aux enseignants



Un peu plus de la moitié des filles (55%) et des garçons (59%) affirment faire confiance aux enseignants au point de se sentir à l'aise pour leur parler de leurs problèmes. Certains garçons

mentionnent également qu'ils peuvent parler avec le directeur. La différence d'opinion entre les filles de 10-12 ans et celles de 13-15 ans est remarquable, car ce sont les plus jeunes qui ont plus confiance en leurs enseignants. De plus, la différence d'opinion entre les garçons de 10-12 ans et ceux de 13-15 ans est également significative, car ce sont également les plus jeunes qui ont plus confiance en leurs enseignants. Ces enfants estiment que les enseignants sont prêts à les écouter, à les soutenir, et à leur fournir des conseils et des orientations.

Néanmoins, bien que certaines filles puissent évoquer certains problèmes avec leurs enseignants, il existe d'autres problèmes qu'elles préfèrent ne pas discuter avec leurs enseignants ou directeurs. Ainsi, 44% des filles et 40% des garçons choisissent de ne pas parler de leurs problèmes avec les enseignants. Encore une fois, la différence d'opinion entre les garçons de 10-12 ans et ceux de 13-15 ans est significative, car ce sont principalement les adolescents de 13-15 ans qui ont moins confiance en leurs enseignants. De plus, il y a également une différence entre les filles de 10-12 ans et celles de 13-15 ans, car les adolescentes de 13-15 ans ont moins confiance en leurs enseignants par rapport aux plus jeunes.

Ces enfants estiment que les enseignants pourraient les punir physiquement, mal interpréter leur problème et l'aggraver, ne pas respecter la confidentialité et divulguer l'information. Ces filles et garçons font plutôt confiance à leurs parents pour discuter de leurs problèmes.

« Nous partageons souvent nos problèmes avec nos enseignants. Ils nous demandent de leur expliquer nos soucis afin qu'ils puissent nous trouver de solutions même si c'est un problème familial. »

Une fille de 10 à 12 ans de Bossangoa

« J'ai essayé un jour de parler de mon problème avec mon enseignant et il m'a répondu très dur. Il m'a dit que cela ne le regarde pas. »

Une fille de 10 à 12 ans de Alindao

3. Risques de protection des adolescent-e-s non-scolarise-e-s de 14 à 17 ans au sein de leurs communautés :

Cette section présentera l'opinion des adolescents âgés de 14 à 17 ans qui ne sont pas scolarisés, en examinant successivement leurs activités quotidiennes, la perception sociale du mariage, l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés.

3.1 L'occupation quotidienne et le sentiment de peur

L'occupation quotidienne des adolescents diffère principalement en fonction de leur genre. Les garçons s'adonnent à une variété d'activités, notamment des travaux champêtres, la vente et l'achat de produits sur le marché, ainsi que des tâches ménagères. De plus, ils participent à des activités récréatives et de loisirs telles que le football et la baignade dans le marigot. En revanche, les filles ont toutes affirmé être principalement occupées par les tâches ménagères, le

« Les agressions violentes et brutales nous font perdre notre dignité et nous exposent aux moqueries et au rejet de la part de nos pairs, familles et même certains membres de la communauté »

Fille de 14 à 17 ans à Ndele

fait de puiser de l'eau et de préparer les repas, ainsi que par les travaux champêtres, en particulier le sarclage des champs. La participation des filles à des activités récréatives n'a été évoquée que dans un seul groupe de discussion à Bria.

Il est important de noter que le sentiment de peur est une réalité vécue par les adolescents, principalement en raison de la violence physique, sexuelle et verbale qui sévit dans les localités ciblées.

Les principales causes de ce sentiment de peur sont les suivantes :

- Les risques d'agressions et d'intimidations, qui ont été évoqués dans l'ensemble des groupes de discussion avec les filles et les garçons, à l'exception d'Alindao.
- Le harcèlement sexuel fréquent des hommes et des jeunes garçons, y compris des hommes en armes, envers les filles. Cette préoccupation a été mise en avant uniquement par les filles et a été évoquée dans 5 des 6 groupes de discussion menés avec elles.
- La négligence et/ou la pression et la négligence des parents, qui attendent des adolescent(e)s qu'ils subviennent aux besoins de la maison, ont été rapportées par plusieurs groupes de filles et de garçons.
- Le manque de considération de la part de la communauté, qui a été cité par 2 groupes de discussion de garçons.

Face à cette violence quotidienne, la famille demeure le pilier sur lequel les enfants comptent pour être protégés. Les parents restent le principal soutien des filles et des garçons pour surmonter la peur, et les frères, sœurs et amis jouent également un rôle essentiel. Les chefs de blocs, quartiers et villages ont été identifiés par les filles et les garçons comme des personnes de confiance vers lesquelles ils peuvent se tourner pour obtenir du soutien en cas de besoin.

« Nous sommes agressés par des hommes en armes pour voler nos biens »

Garçon de 14 à 17 à Bossangoa

« Il est dangereux de croiser les hommes dans la brousse ou en chemin faisant, ils intimident et harcèlent par des commentaires sur les parties intimes des filles, ils appellent incessamment les filles à s'arrêter pour entreprendre des causeries intimes avec eux, parfois ils te poursuivent longuement pour te persuader. »

Fille de 14 à 17 ans de Ndele

« À cause de la pauvreté, les parents veulent qu'on conjugue les efforts pour subvenir aux besoins de la maison et comme on ne rapporte rien, ils nous agressent facilement et disent que nous sommes inutiles... pas comme les garçons qui font des efforts. »

Fille de 14 à 17 ans de Alindao

3.2 La représentation sociale du mariage des filles avant 18 ans

L'appréciation du mariage des filles avant l'âge de 18 ans varie en fonction du sexe. Une majorité de garçons estime que le mariage des filles avant l'âge de 18 ans n'est pas normal. En revanche, une majorité de filles considèrent le mariage des filles avant l'âge de 18 ans comme normal, car cela permet de protéger les filles et la réputation de la famille contre les grossesses hors mariage. Ce point de vue est également soutenu par certains garçons, en particulier à Alindao. Ces garçons ont expliqué que le mariage précoce évite aux filles de devenir enceintes chez leurs parents, ce qui est également considéré comme un fardeau supplémentaire.

Tant les garçons que les filles reconnaissent l'impact dévastateur du mariage avant l'âge de 18 ans sur les jeunes filles. Celles-ci se voient ainsi privées de la possibilité de poursuivre leurs études et de gagner leur vie, tout en étant exposées aux risques de complications liées à la grossesse et à l'accouchement. En effet, toutes les filles et tous les garçons ont indiqué que les jeunes filles mariées ne pourront pas continuer leur scolarité en raison du manque de soutien voire du refus de leurs époux, ainsi que de la lourde charge de travail dans leur foyer. Les filles et les garçons, dans l'ensemble, acceptent le mariage des garçons avant l'âge de 18 ans. Cependant, ils soulignent que si les garçons ne se marient pas avant 18 ans, c'est principalement parce qu'ils ne sont pas en mesure de subvenir aux besoins d'une famille. Ils estiment que la raison du mariage n'est pas liée à l'âge, mais plutôt à la capacité de travailler et de générer un revenu. Certains enfants insistent également sur le fait que si le mariage précoce d'une fille représente une charge en moins pour les parents, le mariage précoce d'un garçon représente une charge additionnelle pour les parents, qui devront alors soutenir le nouveau ménage. Par conséquent, certains parents ne sont pas prêts à accepter le mariage précoce des garçons.

« Ça constitue un crime à l'encontre de nos sœurs, on devrait les laisser à l'école pour étudier, développer et décider eux-mêmes à l'âge de majorité de qui elles veulent avoir comme partenaire intime. Les rapports sexuels que les filles font après leur mariage à l'âge mineur ne leur procurent nullement du plaisir, c'est d'ailleurs un risque de mort. »

Un garçon de 14 à 17 ans de Ndele

« Pour éviter les relations sexuelles en désordres, les parents sont obligés de donner [se marier] leurs enfants. »

Une fille de 14 à 17 ans à Bria

« Selon nous, ces jeunes filles courent beaucoup de risque alors pour éviter les maladies, les parents sont obligés de les donner si vite aux hommes. »

Un garçon de 14 à 17 ans à Bria

« [Une fille mariée] n'a aucune raison d'aller à l'école selon leur mari si ce n'est pour aller chercher d'autres hommes. »

Un garçon de 14 à 17 ans de Alindao

Les opinions partagées par les adolescent.e.s mettent en évidence que la question du mariage des enfants est profondément enracinée dans la discrimination et l'inégalité entre les sexes, alimentées par des normes sociales préjudiciables. Ces normes de genre jouent un rôle important dans la probabilité que les filles soient contraintes à se marier avant l'âge de 18 ans. Certains adolescent.e.s ont expliqué que les filles sont perçues comme une source de dépenses pour la famille, tandis que les garçons sont considérés comme une source de richesse. Par conséquent, les parents ont de plus d'attentes envers les garçons, y compris en ce qui concerne leur éducation. Également, les adolescent.e.s de tous les groupes ont souligné les conséquences négatives de la pauvreté et des privations, exacerbées par les crises humanitaires. Cette situation renforce la pratique du mariage précoce des filles en tant que mécanisme d'adaptation négatif face aux chocs économiques.

« Nous avons connu ce problème pendant et après les événements, car les petites filles s'adonnent facilement aux garçons pour avoir de l'argent. À cause de la crise qui a secoué le pays, les filles sont vraiment exposées au problème de mariage précoce par manque de moyens de leurs parents. »

Un garçon de 14 à 17 ans de Bria

3.3 L'exploitation et les abus sexuels.

Le phénomène de l'exploitation et des abus sexuels (EAS) est relativement bien connu des filles et des garçons âgés de 14 à 17 ans qui ne fréquentent pas l'école. Les sources d'information principales sont la radio, les sensibilisations menées dans les camps sites et les communautés, le bouche à oreille, ainsi que les expériences vécues au sein de la communauté. Dans certains cas, l'information sur l'EAS circule également à travers les réseaux sociaux, comme cela a été évoqué lors des groupes de discussion à Bria (filles et garçons). Tous les participants s'accordent à dire que ce phénomène d'exploitation et d'abus sexuels touche particulièrement les filles issues de familles pauvres. Sur la question de savoir s'il est acceptable d'avoir des relations sexuelles en échange de quelque chose, les opinions sont assez mitigées. Un certain nombre de filles et de garçons considèrent cette pratique comme nécessaire pour faire face à la pauvreté de leurs parents et aux difficultés d'obtenir de la nourriture. Certains enfants tentent de la justifier en disant que ce qu'ils obtiennent en échange les aide à résoudre leurs problèmes économiques. Cependant, d'autres participants aux groupes de discussion, filles comme garçons, jugent cette pratique inacceptable en raison des risques de grossesses non désirées et de maladies qu'elle comporte.

« Au niveau de l'école parfois on demande aux filles de faveur sexuelle en contrepartie de l'admission en classe supérieure. Parfois même votre propre parent vous jette dans les bras d'un homme sans votre consentement juste parce que la personne en question leur a donné de l'argent, des nourritures ou boissons et en compensation de sa dépense, il dit à la famille que c'est toi qu'il veut en retour »

Une fille de 14 à 17 à Zemio

« La plupart des filles sont victimes ou bien sont volontaires dans cette pratique pour tirer profit à cause du degré de vulnérabilité dans la communauté. »

Une fille de 14 à 17 ans de Bria

« On peut avoir des grossesses non désirées et des MST. Ce n'est pas juste d'échanger quelques choses et en contrepartie attendre une relation sexuelle. »

Une fille de 14 à 17 ans de Bossangoa

3.4 Le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés

L'enrôlement et l'utilisation des enfants par les groupes armés est une réalité en RCA. La plupart des adolescent.e.s, filles comme garçons ont déclaré avoir entendu parler de ce phénomène pendant la crise.

La principale raison du recrutement d'enfants qui ressort de tous les groupes de discussion est la recherche de revenus et le manque d'opportunités éducatives et professionnelles. Dans la majorité des groupes, la volonté de vengeance a été évoquée comme motif d'enrôlement. Certains garçons ont également mentionné que l'engagement dans les groupes armés leur permettait d'obtenir le respect de tous. Les motivations politiques ou religieuses n'ont pas été évoquées par les enfants.

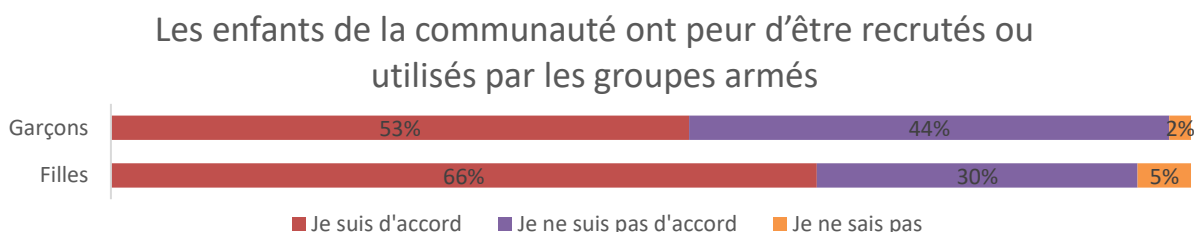
« Comme ils n'ont rien à faire, ils préfèrent s'enrôler et avoir une source de revenus. »

Une fille de 14 à 17 ans de Ndele

« Les enfants qui rejoignent les groupes armés vont devenir riches en pillant et en tuant. »

Un garçon de 14 à 17 ans de Bria

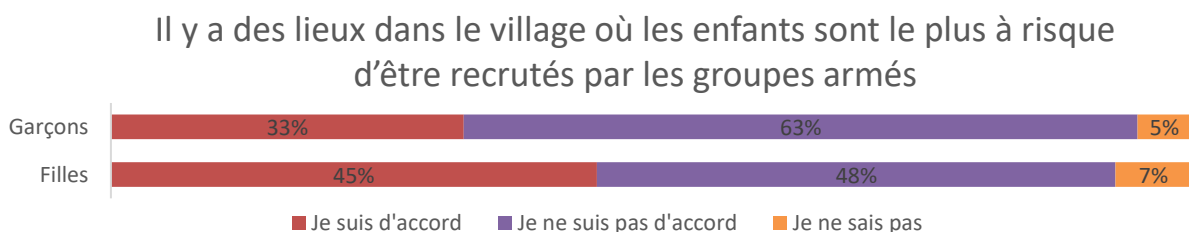
Graphique 6 : le recrutement par des groupes armés



Globalement, 60% des adolescent.e.s sont d'accord avec cette affirmation, en mentionnant principalement la peur d'être capturés, torturés, de devenir handicapés, de quitter leur famille, de mourir lors des attaques et des combats, ou encore le risque d'être rejetés par la communauté.

Les enfants ayant exprimé leur désaccord reconnaissent l'existence de cette pratique, mais selon eux, cela ne suscite pas de peur. Ils ont cité différents facteurs qui attirent les enfants à rejoindre les groupes armés, tels que la possibilité de venger leurs parents (les biens détruits), d'être respectés au sein de leurs familles et de la communauté, de porter des uniformes militaires, de manier des armes, de commander et de donner des ordres aux autres.

Graphique 7 : lieux pour le recrutement par des groupes armés

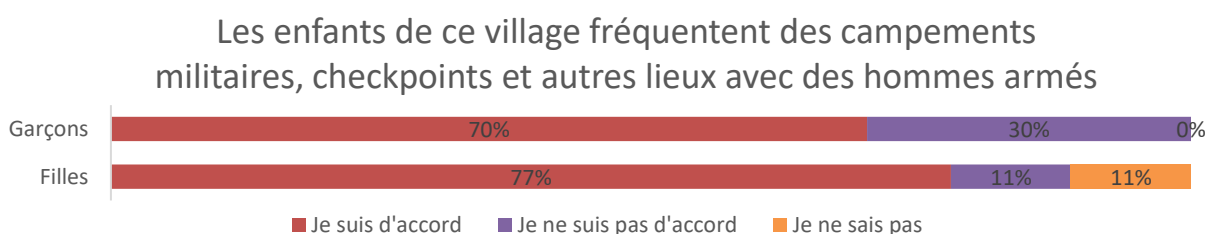


Pour la majorité (55%) des adolescent.e.s, il n'y a pas de lieux spécifiques où les enfants sont les plus à risque d'être recrutés par les groupes armés. En effet, selon certains d'entre eux, il n'y a plus de recrutement actif d'enfants dans leur localité, comme par exemple à Bria, où les filles et les garçons ont affirmé qu'il n'y avait plus de recrutement d'enfants dans la ville après l'arrivée des OSP. Toutefois, la majorité des adolescents qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation attestent qu'en réalité, il n'y a pas de lieux spécifiques où les enfants sont recrutés, mais que cela peut se faire en tout lieu à tout moment.

« Quand les groupes armés investissent un village et qu'ils veulent recruter les enfants, ils le font tranquillement. Même si l'enfant est chez ses parents à la maison ils peuvent l'emmener. »

En revanche, 39% des filles et des garçons ont expliqué être d'accord avec cette affirmation et ont cité plusieurs lieux spécifiques où, selon eux, les enfants ont plus de risques d'être recrutés. Ces lieux comprennent les chantiers de diamants, les bases militaires, les sites des PDI, les promenades, les déplacements vers la rivière, les chemins menant aux champs, les écoles, les points d'eau, les points de contrôle des groupes armés, les gendarmeries et les postes de police.

Graphique 8 : fréquentation des lieux occupés par des groupes armés



Globalement, 74% des adolescent.e.s confirment que les enfants dans leur localité fréquentent des lieux avec des hommes armés. Ils citent notamment les aérodomes, les bases Minusca, les bases FACA, et les barrières d'entrée/sortie de la ville. Selon l'opinion de la majorité des participants, filles comme garçons, les enfants fréquentent ces lieux afin de gagner un peu d'argent ou d'obtenir de la nourriture (y compris les conserves ou rations militaires) à cause de la pauvreté et par manque d'une occupation.

Comme solution pour prévenir le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés, les adolescent.e.s, filles comme garçons, n'ont pas manqué d'idées à proposer. Ainsi, la scolarisation, la formation professionnelle, et la sensibilisation sur les risques ont été les plus citées. Les participants insistent sur l'importance de la scolarisation, la mise à disposition de cours d'éducation accélérés et la distribution de kits scolaires et de dignité.

Conclusion et recommandations

Les consultations avec les enfants dans le cadre de l'évaluation conjointe des besoins en matière d'éducation et de protection de l'enfance ont permis d'obtenir des informations importantes de la part des enfants et d'enrichir les résultats quantitatifs. Leurs points de vue éclairent les recommandations générales de l'évaluation et aideront le Cluster Éducation, le CPAoR et ses partenaires à s'assurer que la réponse humanitaire est redevable à la population affectée, et en particulier aux enfants.

Revue des données secondaires conjointes Éducation en situation d'urgence – Protection de l'enfance

Introduction et contexte général

La RCA compte 6,1 millions d'habitants, dont la moitié sont des enfants de moins de 18 ans.³² D'après l'aperçu des besoins humanitaires, près d'un quart de la population centrafricaine vit en dessous du seuil de pauvreté, dans un pays où des taux de mortalité maternelle et infantile alarmants coexistent avec un taux élevé d'analphabétisme et de mariages d'enfants.³³ Alors que le pays commençait à se relever lentement des répercussions de la COVID-19, les conséquences du conflit en Ukraine ont exacerbé les défis auxquels une population déjà épuisée par des conflits armés récurrents et de graves violations des droits de l'homme était confrontée au quotidien. Dans ce contexte, la protection et le bien-être physique et mental des enfants centrafricains restent menacés et leurs besoins élevés. En 2023, environ 1,4 million d'enfants ont besoin d'une assistance en éducation, et 1.1 million d'enfants auront des besoins de protection.³⁴

Dans le cadre de l'évaluation conjointe des besoins en République centrafricaine, menée par le Cluster Éducation et le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant (CP AoR) avec le soutien du Global Education Cluster (GEC), une analyse des données secondaires a été réalisée. L'objectif principal était d'identifier les lacunes d'informations pour informer la collecte conjointe de données primaires.

Éducation

Accès et environnement d'apprentissage

D'après les résultats de l'Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA) de 2022, 32% des enfants en âge scolaire (3-17 ans) ne sont pas inscrits dans une école formelle. Une des raisons les plus fréquemment évoquées pour expliquer l'absence d'inscription des enfants était le manque d'écoles adaptées à leur tranche d'âge.³⁵

Ces résultats sont en adéquation avec les données gouvernementales récoltées au cours de l'année scolaire 2021-2022 : En effet, l'Annuaire Statistique de l'Éducation de 2021-2022 révèle que le Taux

³² UNICEF. [Contexte et besoins des enfants en République Centrafricaine](#). 2023. UNICEF..

³³ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA,.

³⁴ Ibid.

³⁵ REACH. Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA). Base de données. 2022.

Brut de Scolarisation (TBS)³⁶ était de 8% pour le pré-primaire et de 159% pour le fondamental 1³⁷. Ces chiffres ne signifient pas pour autant que l'ensemble de la population scolarisable est scolarisé, en raison de la prise en compte des enfants hors âges scolaires du fait des entrées tardives dans le système. Le taux d'achèvement au primaire était de 61% seulement (53% pour les filles et 69% pour les garçons), indiquant que les inégalités de genre se manifestent dès le fondamental 1 et se creusent au fondamental 2.³⁸ Ce manque d'accès à une éducation sécurisée expose les filles à un risque accru de violence sexuelle, de relations sexuelles transactionnelles, de mariages précoces et de grossesses, tandis que les garçons sont plus susceptibles d'être recrutés par des groupes armés s'ils ne fréquentent pas l'école.

Le TBS au fondamental 2 est particulièrement bas (24%), indiquant que de nombreux enfants âgés de 12 à 15 ans sont exclus du système éducatif. Le fondamental 2 dispose d'une offre éducative nettement plus limitée, avec seulement 225 écoles, comparé aux 3,542 écoles du fondamental 1. En outre, le taux brut d'admission (TBA)³⁹ au fondamental 2 est bas et a légèrement diminué, passant de 31% en 2011⁴⁰ à 28% en 2021-2022.⁴¹ Cette disparité entre le fondamental 1 et le fondamental 2, censé être une continuité du premier dans le cadre d'un enseignement de base de 10 ans, peut interrompre le parcours éducatif des élèves. Faute d'offre suffisante de fondamental 2 au niveau local, les élèves sont contraints soit de quitter leur région pour poursuivre leur éducation, soit d'abandonner prématurément leurs études.

Au niveau national, les taux de scolarisation à l'école formelle des enfants déplacés étaient plus bas que ceux des enfants non-déplacés.⁴² Les raisons de cette disparité comprennent des difficultés financières, la situation sécuritaire instable et les déplacements fréquents. Ces facteurs augmentent la probabilité que les enfants déplacés soient déscolarisés ou ne retournent pas à l'école, ce qui les expose à des risques en termes de protection.⁴³ Les enfants déplacés sont également plus susceptibles de faire face à la séparation de leur famille⁴⁴, ce qui contribue à la déscolarisation.

Malgré le fait que les taux de scolarisation dépassent ceux d'avant la crise (2013-2015),⁴⁵ les conditions d'apprentissage ne se sont pas pour autant améliorées. La grande majorité des écoles publiques sont dépourvues d'eau potable, de latrines fonctionnelles, et de tables-bancs.⁴⁶ Plus d'un

³⁶ Définition du TBS du [Réseau Inter-agences pour l'Education en Situations d'Urgence \(INEE\) Réseau Inter-agences pour l'Education en Situations d'Urgence \(INEE\)](#) : Le taux brut de scolarisation (TBS) est le total des inscriptions à un niveau d'éducation donné, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population au sein de la tranche d'âge officielle correspondant à ce niveau d'éducation. Le TBS peut dépasser 100% en raison d'une inscription précoce ou tardive et / ou d'un redoublement.

³⁷ Le cycle Fondamental 1 est le cycle primaire et le cycle Fondamental 2 est le premier cycle de l'enseignement secondaire (de la classe de 6ème à la classe de 3ème).

³⁸ Direction Générale des études des Statistiques et de la Planification (DGESP). Ministère de l'Education Nationale. Annuaire Statistique 2021/2022. Tome II. Préscolaire, Fondamental I, et Education de base non formelle. Janvier 2023.

³⁹ Définition de l'UNESCO : Nombre total de nouveaux inscrits dans une année donnée de l'enseignement primaire, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel prescrit pour l'inscription dans cette année d'études.

⁴⁰ Direction Générale des études des Statistiques et de la Planification (DGESP). Ministère de l'Education Nationale. Annuaire Statistique 2011/2012. Fondamental II et Enseignement Secondaire Générale (ESG). Janvier 2013.

⁴¹ DGESP. Ministère de l'Education Nationale. Annuaire Statistique 2021-2022. Fondamental II et ESG. Janvier 2023.

⁴² REACH. MSNA. 2022 : A l'échelle nationale, 32% des enfants n'étaient pas inscrits à l'école formelle pendant l'année scolaire 2021-2022 (32% pour les enfants non-déplacés ; 37% pour les enfants déplacés hors-site, et 44% pour les enfants déplacés dans les sites).

⁴³ UNESCO and UNICEF. [Analyse du secteur de l'éducation de la République centrafricaine. Pour une politique de reconstruction du système éducatif, République centrafricaine.](#) 2018..

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ UNESCO et l'Institut International de Planification de l'Education. « [En République centrafricaine, l'atteinte d'une éducation de base universelle est un défi d'ampleur](#) ». 2019.

⁴⁶ Ibid.

tiers des salles de classes sont en mauvais état et le stock de manuels disponibles dans les écoles publiques suffit à peine à couvrir la moitié des besoins.⁴⁷ La hausse des scolarisations cache aussi des disparités territoriales et une proportion importante d'école à cycle incomplet. Près de 30% des établissements du fondamental 1 ne disposent pas des six niveaux d'études.⁴⁸

De plus, l'allocation des enseignants ne tient pas assez compte des nécessités réelles des écoles. Malgré un standard national de 65 élèves par enseignant maximum, toutes les régions enregistreraient un ratio élèves-enseignants supérieur à cette norme (moyenne nationale : 1 élève pour 86 enseignants) au fondamental 1. Au fondamental 2, la moyenne nationale était de 55 élèves par enseignant, respectant ainsi le standard national. Tous niveaux scolaires confondus, le ratio élèves-enseignant à Bangui est plus faible que dans le reste de la RCA. Cela s'explique notamment par les défis liés au redéploiement des fonctionnaires sur l'ensemble du territoire national et concentré dans une seule région, Bangui.

Pour compenser le manque d'enseignants formés et rémunérés par l'État dans les écoles publiques, le système éducatif centrafricain a souvent recours à des enseignants locaux (qualifiés de maîtres-parents). Les maîtres-parents en RCA sont des enseignants généralement recrutés et pris en charge par les communautés, sans formation professionnelle initiale. Cette pratique a gagné en importance au fil du temps, avec la proportion moyenne de maîtres-parents dans les écoles publiques passant de 53% en 2010 à 62% en 2017,⁴⁹ en raison du manque d'enseignants publics et des défis liés au redéploiement des fonctionnaires sur l'ensemble du territoire national (comme mentionné dans le paragraphe précédent). Malgré leur nombre croissant, il existe peu de données sur la proportion de maîtres-parents aujourd'hui, et sur les conditions et les difficultés auxquelles ces maîtres-parents sont confrontés.

Tableau N°1 : Principaux chiffres par Inscription d'Académie (IA), Fondamental 1 en 2021/2022

IA	Nombre écoles	Elèves Garçons	Elèves Filles	Total Elèves	Enseignants Hommes	Enseignants Femmes	Total Enseignants	Ratio élèves enseignant	Total salles de classe	% Salles de classe en Mauvais	% Salles de classe en Dur	% Briques Cuites en	% Autres Matériaux
Inspection d'Académie de Bangui (IAB)	217	86 825	83 801	170 626	1 120	1 102	2 222	77	2054	15,6 %	37,7 %	53,5 %	8,8%
Inspection d'Académie du Centre (IAC)	209	52 228	44 515	96 743	962	119	1 081	89	741	45,1 %	31,0 %	45,6 %	23,3 %
Inspection d'Académie du	403	72 567	58 000	130 567	1 186	127	1 313	99	999	42,0 %	13,3 %	56,9 %	29,8 %

⁴⁷ DGESP. Ministère de l'Education Nationale. Annuaire Statistique 2021-2022. Janvier 2023.

⁴⁸ UNESCO et l'Institut International de Planification de l'Education. « [En République centrafricaine, l'atteinte d'une éducation de base universelle est un défi d'ampleur](#) », 2019.

⁴⁹ UNESCO and UNICEF. [Analyse du secteur de l'éducation de la République centrafricaine, Pour une politique de reconstruction du système éducatif, République centrafricaine](#)

Centre Est (IACE)													
Inspection d'Académie du Centre sud (IACS)	637	130 487	106 128	236 615	2 163	484	2 647	89	2736	28,5 %	36,1 %	50,0 %	13,9 %
Inspection d'Académie du Nord (IAN)	867	157 672	109 014	266 686	3 231	182	3 413	78	2779	51,6 %	26,4 %	37,0 %	36,7 %
Inspection d'Académie du Nord Est (IANE)	132	20 043	15 030	35 073	400	40	440	80	298	41,9 %	21,8 %	50,0 %	28,2 %
Inspection d'Académie de l'Ouest (IAO)	616	118 403	91 573	209 976	1 788	333	2 121	99	1973	25,6 %	37,3 %	40,1 %	22,6 %
Inspection d'Académie du Sud Est (IASSE)	461	68 644	48 612	117 256	1 295	81	1 376	85	1222	48,1 %	10,5 %	51,8 %	37,7 %
Total général	3 542	706 869	556 673	1 263 542	12 145	2 468	14 613	86	1280 2	35,2 %	29,6 %	46,7 %	23,8 %

Tableau N°2 : Principaux chiffres par Inscription d'Académie (IA), Fondamental 2 en 2021/2022

IA	Nb d'établissements	Élèves Garçons	Élèves Filles	Total élèves	Nbre Enseignants Hommes	Nbre Enseignants Femmes	Nbre Total Enseignants	Ratio élèves-enseignant (avec ...)	Nombre Total de salles de classe	% de salles de classe en dur	% de salles de classe en briques cuites
Inspection d'Académie de Bangui (IAB)	69	34 794	28 849	63 643	1 356	325	1 681	38	505	51,1%	38,2%
Inspection d'Académie du Centre Est (IACE)	14	5 402	2 700	8 102	143	10	153	53	119	47,9%	46,2%
Inspection d'Académie du Centre sud (IACS)	44	25 391	15 816	41 207	494	94	588	70	299	33,8%	63,5%

Inspection d'Académie du Nord (IAN)	30	13 026	4 560	17 586	202	15	217	81	149	4,0%	87,9%
Inspection d'Académie du Nord Est (IANE)	8	2 837	993	3 830	50	1	51	75	38	7,9%	52,6%
Inspection d'Académie de l'Ouest (IAO)	32	13 668	7 219	20 887	260	32	292	72	153	43,8%	56,2%
Inspection d'Académie du Centre (IAC)	10	5 368	3 215	8 583	96	16	112	77	80	33,8%	55,0%
Inspection d'Académie du Sud Est (IASE)	18	8 619	4 054	12 673	102	9	111	114	84	76,2%	17,9%
Total général	225	109 105	67 406	176 511	2 703	502	3 205	55	1427	40,9%	51,4%

Barrières à l'éducation

D'après l'évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA) de 2022, la principale raison pour laquelle les enfants n'étaient pas inscrits à l'école était le manque de moyens financiers (53%). Les coûts liés à l'éducation trop élevés étaient également la première raison d'abandon scolaire citée par les ménages (45%). Bien que l'éducation de base est officiellement gratuite et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 14 ans en RCA, des coûts indirects associés à l'éducation, tels que l'achat de fournitures scolaires, d'uniformes et les frais de transport pour se rendre à l'école peuvent s'appliquer. De plus, des frais de scolarité s'appliquent dans certaines régions ou au sein de l'enseignement privé. Ces coûts s'expliquent également par la prise en charge des maîtres-parents qui représentent une majorité des enseignants dans les établissements scolaires. Cet obstacle financier était d'autant plus important pour les ménages déplacés (67% des ménages déplacés au sein des sites site et 61% des ménages déplacés hors-site l'ayant mentionné comme barrière à l'éducation).⁵⁰

Au-delà du coût direct liés à la scolarisation des enfants, le coût d'opportunité de scolarisation pour les familles (correspondant au manque à gagner pour les familles en termes de revenus du travail lorsque leurs enfants fréquentent l'école) semblait être important. D'après la MSNA 2022, les deux activités génératrices de revenu du ménage effectuées par les enfants étaient les travaux domestiques (62%) et les travaux champêtres (42%).⁵¹

Protection de l'enfance

La persistance des conflits armés et la détérioration croissante des conditions de vie des ménages exposent les enfants à la violence, aux abus, à l'exploitation économique et sexuelle, ainsi qu'à la

⁵⁰ Les questions étaient posées à tous les ménages ayant au moins une fille et/ou un garçon de moins de 17 ans, plusieurs choix pouvaient être sélectionnés. REACH, MSNA 2022.

⁵¹ Les questions étaient posées à tous les ménages ayant au moins une fille et/ou un garçon de moins de 17 ans, plusieurs choix pouvaient être sélectionnés. REACH, MSNA 2022.

détresse psychosociale. En 2023, 1,112,750 enfants étaient considérés en besoin de protection (dont 567 502 filles et 166 912 enfants vivant avec un handicap).⁵² En chiffres absolus, cela représentait une augmentation de 18% des enfants dans le besoin en comparaison à 2022.⁵³ En 2023, les besoins de protection des enfants ont été jugés sévères dans 39 sous-préfectures (43 en 2022) et extrêmes dans 19 sous-préfectures (6 en 2022).⁵⁴ Les six violations graves contre les enfants dans les conflits armés identifiées par le Conseil de sécurité des Nations Unies ont toutes été documentées en RCA en 2022, notamment au sein des préfectures de l’Ouham, la Ouaka, la Haute et Basse-Kotto. Lors du MSNA 2023, 80% des parents ont déclaré craindre pour la sécurité des filles (violences sexuelles, mariage forcé, etc.) et 78% craignent pour la sécurité des garçons (travail forcé, menaces d’attaques, recrutement forcé, etc.). La nature prolongée du conflit et les cycles de violence empêchent un accès durable aux services de base, aux opportunités de développement économique et à la sécurité stable dont les enfants de la RCA ont besoin pour s’épanouir.

Handicap

En République centrafricaine, il y a peu de données disponibles sur l’incidence et la prévalence du handicap parmi les filles et les garçons. Souvent exclus des systèmes éducatifs, les enfants handicapés en âge d’être scolarisés vivant dans un contexte de crise n’ont quasiment pas accès aux salles de classe.⁵⁵ Cependant, au sein d’un contexte de conflits armés, de déplacements forcés, d’insécurité alimentaire et de catastrophes naturelles, les enfants et adolescents en situation de handicap sont davantage exposés au risque d’être séparés de leurs aidants et de leurs familles, ce qui les rend plus vulnérables aux violences, aux exploitations et aux abus.⁵⁶

Insécurité alimentaire et travail des enfants

Lors de l’enquête des Besoins de Protection de l’Enfant conduite en 2022, 59% des personnes interrogées ont rapporté qu’il était acceptable, selon les habitudes communautaires, qu’un enfant travaille entre l’âge de 10 et 14 ans.⁵⁷ L’insécurité alimentaire et les pressions financières liées à la perte de moyens de subsistance, à l’inflation élevée et à l’épuisement des ressources familiales exposent les enfants à la déscolarisation, mais aussi à un risque accru d’exploitation, y compris sexuelle ou à un engagement dans les pires formes de travail.⁵⁸ Dans les sous-préfectures de Kouï, Kambo, Kembe, Kouango ou encore Kaga-Bandoro, toutes classées en phase 4 du Cadre intégré de classification de sécurité alimentaire (Integrated Food Security Phase Classification, IPC), entre 37% et 62% des enfants en âge d’aller à l’école travaillent plus de quatre heures par jour.⁵⁹ Dans ces mêmes sous-préfectures, entre 30 et 40% des enfants ne sont pas inscrits dans une école formelle.⁶⁰ Le manque d’accès à la nourriture, la perte des moyens de subsistance, la perte de biens et la violence communautaire sont autant de facteurs de détresse psychosociale majeure pour les parents, pouvant mettre à mal la sécurité des enfants. Les enfants nécessitent une protection accrue et un accès à des services appropriés pour faire face à ces risques.⁶¹

⁵² OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022..

⁵³ Ibid.

⁵⁴ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA,.

⁵⁵ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires](#), République Centre Africaine, Novembre 2022.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Domaine de Responsabilité de la Protection de l’enfance. Enquêtes sur les Besoins de Protection de l’Enfant en RCA en 2022. Juillet 2023.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ REACH. Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA). Base de données. 2022.

⁶⁰ REACH. MSNA 2022.

⁶¹ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires \(HNO\)](#), République Centre Africaine, Novembre 2022..

Recrutement/utilisation des enfants

De nombreux enfants, filles et garçons, demeurent exposés à un risque accru de violation des droits fondamentaux. Au cours du premier semestre de 2022, 405 violations ont été documentées en RCA.⁶² Les violations les plus fréquemment enregistrées sont liées au recrutement et à l'utilisation d'enfants par des groupes armés.⁶³ Compte tenu du contexte instable de pauvreté et de quasi-absence de services de base, particulièrement dans les préfectures rurales, la réintégration durable des enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) demeure un besoin et une préoccupation importante.

Les enfants sont également à risque d'être tués ou mutilés par des engins explosifs de guerre. En effet, les engins explosifs sont une menace particulière pour les enfants en RCA. Sur les 55 victimes documentées par UNMAS entre janvier à octobre 2022, 45% (19) étaient des enfants⁶⁴ Communiquer de manière adaptée sur les risques physiques posés par ces engins explosifs est nécessaire.

Enfants séparés et enfants non-accompagnés

Lors de l'enquête réalisée par le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant⁶⁵, 85% des informateurs clefs estimaient que le conflit avait causé des séparations familiales en 2022 ; principalement en raison des déplacements forcés de population, des attaques et des catastrophes naturelles.⁶⁶ En octobre 2022, la DTM (Displacement Tracking Matrix) recensait 6 379 Enfants Non Accompagnés et Séparés (ENAS) parmi les populations déplacées internes, avec une forte concentration dans la ville de Bria, chef-lieu de la préfecture de Haute-Kotto.⁶⁷ La séparation familiale augmente la vulnérabilité des enfants à la violence, aux abus et à l'exploitation. Sans la protection d'un adulte, les ENAS risquent d'être recrutés par des groupes armés ou d'adopter des stratégies à risque. Les ENAS ont des besoins urgents, notamment l'identification, une prise en charge appropriée et la réunification avec leur famille chaque fois que cela est possible, ainsi que la prévention de nouvelles séparations familiales.

Violence basée sur le genre (VBG)

Selon la MSNA 2022, les violences sexuelles représentent un risque de protection majeur, particulièrement pour les filles. 40% des ménages interrogés ont rapporté que les violences sexuelles était le risque de protection auquel leurs filles se trouvaient le plus exposées.⁶⁸ Ce ratio était plus élevé pour les retournés (44%) et pour les ménages déplacés sur sites (42%).⁶⁹ Lors de l'enquête réalisée par le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant, 69% des informateurs clefs estimaient que le nombre d'incidents de violences sexuelles a augmenté dans leurs localités depuis 2021 (dont 74% parmi les répondants femmes et 66% parmi les répondants hommes).⁷⁰ 59% des ménages considéraient que le chemin vers le point d'eau était dangereux pour les enfants, tandis que près de la moitié (48%) rapportaient que les violences sexuelles envers les enfants se produisaient sur ce même chemin et 11% mentionnaient que les filles évitent les points d'eau par crainte pour leur

⁶² OCHA. HNO. Novembre 2022.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ Protection Cluster, UNICEF. [Évaluation sur la protection de l'enfant en RCA](#), Octobre 2021.

⁶⁶ Le DdR Protection de l'enfant dispose d'un système d'alerte précoce qui se base sur les signalements faits par les partenaires de protection de l'enfance, ainsi que par les réseaux communautaires (RECOPE) et d'autres mécanismes d'alerte communautaire. Le mécanisme de suivi et rapportage des graves violations (MRM), ainsi que la matrice de suivi des besoins et réponses (5W) permettent de collecter, analyser et partager les données en protection de l'enfance, en lien étroit avec les DdR protection de l'enfance sur le terrain.

⁶⁷ International Organization for Migration (IOM) Displacement Tracking Matrix (DTM) : L'exercice de suivi des déplacements réalisé dans le cadre de round 16 de la DTM a couvert toute l'étendue du territoire et a été publié au mois d'octobre 2022.

⁶⁸ REACH. Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA). Base de données. 2022.

⁶⁹ REACH. Évaluation multi-sectorielle des besoins (MSNA). Base de données. 2022.

⁷⁰ OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires \(HNO\) 2023](#), République Centre Africaine, Novembre 2022..

sécurité.⁷¹ Selon les répondants, les enfants étaient également à risque de subir des violences sexuelles lors d'attaques armées et pendant les déplacements de populations, en jouant à l'extérieur ou sur le chemin de l'école.⁷² De janvier à septembre 2022, 18% des survivant.e.s de violences basées sur le genre (VBG) enregistrés par le Système de Gestion de l'information sur les violences basées sur le genre (GBVIMS) étaient des enfants (3,093 cas répertoriés, dont 108 garçons).⁷³ Parmi l'ensemble des violences basées sur le genre affectant les enfants, 73% sont des violences sexuelles. La prise en charge de ce type de violence est réduite, en particulier dans les zones rurales.⁷⁴ L'accès limité à la justice et l'impunité sont des facteurs aggravants de la situation de protection en RCA.

Santé mentale

Les conséquences psychologiques et sociales de la crise en RCA sont graves et risquent d'avoir un impact durable sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des enfants et des adolescents. Lors de l'enquête réalisée par le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfant, 86 % des informateurs clefs avaient noté des changements dans le comportement des enfants depuis 2021, tels que l'agressivité, le refus d'aller à l'école, la violence envers les jeunes enfants, et des comportements sexuels à haut risque.⁷⁵ Les principales sources de stress pour les filles incluaient la crainte de violences sexuelles, le manque de nourriture et l'incertitude quant à leur retour à l'école.⁷⁶ Pour les garçons, le manque d'accès à la nourriture, le risque de ne pas retourner à l'école et la crainte de l'enlèvement étaient des préoccupations majeures.⁷⁷ La crise a également affecté le comportement des parents, avec des changements tels que le retrait d'attention envers les enfants, une agressivité accrue envers les enfants et la promotion du mariage des enfants.⁷⁸

Principales lacunes d'informations identifiées

- Capacités des établissements scolaires à jouer leur rôle de protection.
- Caractéristiques et tendances du phénomène des enfants associés aux forces et groupes armés.
- Barrières d'accès des enfants en situation de handicap et solutions mises en place et/ou envisagées pour accueillir les enfants en situation de handicap pour leur permettre d'accéder à l'éducation.
- Solutions mises en place pour faire face à l'augmentation des mécanismes d'adaptation négatifs (travail dangereux, mariage d'enfant, exploitation sexuelle, utilisation par les groupes et forces armés).
- Besoins et/ou difficultés spécifiques des enseignants titulaires et des maîtres-parents.
- Informations mises à jour sur le ratio d'élèves par salle de classe en raison du nombre insuffisant de bâtiments et infrastructures scolaires.

⁷¹ Ibid.

⁷² OCHA, [Aperçu des besoins humanitaires \(HNO\) 2023](#), République Centre Africaine, Novembre 2022. OCHA, .

⁷³ Protection Cluster République centrafricaine et UNFPA : [Système de Gestion de l'information sur les violences basées sur le genre \(GBVIMS\) en République Centrafricaine : Rapport Annuel GBVIMS Rapport du 1er Trimestre 2022](#).

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Protection Cluster et UNICEF République centrafricaine. Évaluation sur la protection de l'enfant en RCA. 2022.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ OCHA, [HNO](#), République Centre Africaine, Novembre 2022.